3e année, n° 57. Le numéro 5 centimes Mercredi 1er mars 1916.

Adresser toutes les communications à la Direction générale du "Quotidien", 148, boulevard Militaire

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

LE QUOTIDIEN

GASTON BONNET, Directeur général. A. BOGHAERT-VACHÉ, Rédacteur en chef.

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE LA PUBLICITÉ à ARTHUR LAURENT Administration pour la Belgique Rue du Midi, 70 (près de la Bourse)

Le journal décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Nouvelles de la Guerre

BULLETIN ALLEMAND

Berlin, 29 février. — *Communiqué de midi :*

Théâtre de la guerre à l'Ouest

L'action renforcée de l'artillerie a continué en beaucoup d'endroits. A l'est de la *Meuse*, nous avons pris d'assaut un petit ouvrage blindé au nord-ouest (à proximité immédiate du village de *Douaumont*). Les tentatives d'attaque que l'ennemi a renouvelées dans cette région ont été écrasées, aussitôt esquissées.

Dans la *Woevre*, nos troupes ont dépassé *Dieppe*, *Abaucourt* et *Blanzée*. Elles ont fait disparaître les derniers ennemis de la vaste région boisée qui s'étend au nord-est de *Watronville* et d'*Haudiomont* et enlevé *Manheulles* ainsi que *Champion* avec un élan plein de bravoure. Jusqu'à hier au soir, le nombre des prisonniers non blessés était de 228 officiers et 16,575 soldats. En outre, l'inventaire du butin capturé donnait 78 canons, dont beaucoup de gros calibre dernier modèle, 86 mitrailleuses et un matériel immense. Près de la maison forestière de *Thiaville* (au nord-est de *Badonviller*), un saillant de la position française a été attaqué et pris.

Un nombre assez considérable de prisonniers sont restés entre nos mains.

Théâtre de la guerre à l'est et dans les Balkans : La situation n'a pas changé.

LES AFFICHES ALLEMANDES

Avis. — En vue de favoriser le développement du commerce des poulains en Belgique, je permets, cette année, comme l'année précédente, qu'on organise *des foires à* cet effet et j'invite les propriétaires de poulains et les marchands de chevaux à fournir de nombreux contingents à ces foires. Ne pourront être achetés que des pouliches et des poulains hongres âgés d'un an et demi à 2 ans et des poulains mâles de 1 an et demi à 3 ans. En outre, il sera permis, jusqu'à nouvel avis, de mettre en vente des étalons de trait plus âgés.

Je déclare expressément qu'aucune réquisition militaire ne sera faite à ces marchés.

Le prix des chevaux sera établi sur la base de la valeur d'élevage par convention libre et sera payé au comptant dès le marché conclu. Celui qui trouvera le prix offert insuffisant ne pourra être forcé de vendre.

Les achats se feront avec le concours de délégués de chambres d'agriculture allemandes qui, seuls, seront admis comme acheteurs.

Les prochaines foires auront lieu :

1° Le mardi 14 mars 1916, sur la place du Marché :

A Nivelles, à 10 heures (heure allemande) ;

A Soignies, à 12 1/2 heures (heure allemande) ;

2° Le vendredi 4 mars 1916, sur la place du Marché :

A Enghien, à 10 heures (heure allemande) ;

3° Le mardi 4 avril 1916, sur la place du Marché :

A Manage, à 10 heures (heure allemande) ;

A Binche, à 12 1/2 heures (heure allemande) ;

4° Le vendredi 14 avril 1916, sur la place du Marché :

A Huy, à 10 1/2 heures (heure allemande) ;

5° Le jeudi 27 avril 1916, sur la place du Marché :

A Mons, à 10 heures (heure allemande) ;

A Maubeuge, à 1 heure (heure allemande) ;

6° Le vendredi 5 mai 1916, sur la place du Marché :

A Bastogne, à 9 heures (heure allemande).

Bruxelles, le 23 février 1916.

Der general gouverneur in Belgien,
Freiherr VON BISSING.
Generaloberst.

Avis. — A partir du 1er mars, l'administration des postes se chargera, dans les limites du territoire du gouvernement général, de l'expédition des colis postaux. Provisoirement, ce service sera limité quant à l'expédition qu'à l'arrivée, à la plupart des localités où fonctionne un bureau de poste sous la direction de fonctionnaires allemands. Ces localités sont : Aerschot, Anvers, Ath, Aubel, Auvelais, Aywaille, Bastogne, Beverloo, Braine-le-Comte, Brée, Bruxelles, Charleroi, Chimay, Diest, Dinant, Dolhain-Limbourg, Enghien, Gembloux, Hal, Hasselt, Hérenthals, Heyst-op-den-Berg, Hoogstraeten, Huy, Jemelle, La Louvière, Lanaeken, Landen, Libramont, Louvain, Liége, Marche, Mariembourg, Maubeuge (France), Malines, Mons, Namur, Neerpelt, Neufchâteau (prov. Luxembourg), Nivelles, Ottignies, Perwez, Saint-Ghislain, Saint-Trond, Soignies, Spa, Tamines, Thuin, Tilff, Tirlemont, Tongres, Tournai, Turnhout, Verviers, Vieilsalm, Virton, Wavre.

Dans les localités où il existe plusieurs bureaux de poste, le service des colis postaux sera toujours assuré par le bureau annexé à la gare.

Sont admis les colis ordinaires et récommandés jusqu'à concurrence de 5 kilos. La taxe est uniformément fixée à 50 centimes, sans distinction de poids ou de distance ; pour les colis encombrants, cette taxe est de 75 centimes. Pour l'enregistrement, il sera perçu un droit fixe de 25 centimes. Les colis postaux doivent être affranchis d'avance ; les timbres-poste employés à cet effet deviennent la propriété de l'administration des postes.

Chaque colis doit être accompagné d'un bordereau spécial, délivré par les bureaux de poste. Pour les colis ordinaires un récépissé n'est délivré que sur demande et moyennant un droit de 10 centimes ; pour les colis enregistrés, le récépissé est remis sans frais

La poste n'accepte pas les colis à valeur déclarée, exprès ou accélérés ; elle n'envoie pas aux expéditeurs d'avis de livraison. Les colis postaux peuvent être grevés d'un remboursement allant jusqu'à 800 marks (1,000 francs) ; indépendamment des frais d'envoi, une taxe de 10 centimes est perçue chez l'expéditeur. Le montant encaissé sera envoyé à l'expéditeur sous déduction des frais de mandat-poste, comme lorsqu'il s'agit de lettres grevées d'un remboursement.

Dans le cas où le destinataire a changé de résidence, le colis pourra être dirigé sur une autre localité, pour autant que celle-ci soit admise au service des colis postaux. Dans ce cas, il est perçu une taxe supplémentaire de 50 centimes ; la même taxe est due pour chaque colis qui ne peut être délivré.

Les colis postaux ne peuvent contenir : des armes de tout genre, des objets dont l'expédition constitue une infraction aux lois ou aux arrêtés en vigueur ou qui constituent un danger, notamment toutes matières susceptibles de s'enflammer par suite de frottement, de pression ou d'autres causes ainsi que des liquides corrosifs. De plus, les colis ne peuvent renfermer de lettres ou communications écrites, généralement quelconques ; aucune communication ne pourra être écrite sur le talon du bordereau.

Tous les colis postaux du service intérieur belge doivent être enlevés par le destinataire au bureau de poste d'arrivée ; il est averti à cet effet, au moyen d'un avis spécial, dont coût 10 centimes, payable à l'enlèvement du colis est décompté en timbres-poste sur le bordereau.

Chaque paquet est ouvert et vérifié lors de l'enlèvement par le destinataire ; les envois contenant des communications écrites ou autres objets défendus seront confisqués.

L'administration des postes n'assume pas de responsabilité du chef de détériorations ou de pertes de colis postaux Pour les remboursements encaissés, elle assume la même responsabilité qu'en matière de mandats-poste.

Londres, 29 février. — Le Lloyds mande : Le vapeur russe *Petshonga* (1,617 tonnes), a été coulé ; quinze personnes ont été sauvées.

Londres, 29 février. — Le Lloyds mande : Le vapeur anglais *Southford* a été coulé. Deux hommes ont péri. A bord du vapeur russe *Petschuga*, qui fut coulé, sept hommes de l'équipage ont perdu la vie. [*N. B.* Le vapeur *Southford* ne se trouve pas sur le registre du Lloyds. Il s'agit probablement du vapeur *Southport* (3,588 tonnes)].

BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 29 février. — (*Communiqué d'hier.*)

Fronts russe et italien : Rien de particulièrement important.

Front du sud-est : L'inventaire du butin fait par nos troupes, à *Durazzo*, a donné, jusqu'à présent, les résultats suivants : 23 canons, dont 6 canons côtiers, 10,000 fusils, beaucoup de munitions d'artillerie, d'importants approvisionnements, ainsi que 17 voiliers et vapeurs. Tout semble indiquer que la fuite des Italiens vers leurs navires de guerre s'est accomplie à la hâte et au milieu du plus grand désordre.

BULLETIN TURC

Constantinople, 29 février. — Le *Quartier général* mande : Sur le front de l'*Irak*, au cours de la nuit du 21 au 22 février, l'ennemi a voulu attaquer par surprise notre position de *Fellahié*, mais cette tentative a été aisément repoussée. Le 23 février, l'ennemi a tenté de débarquer devant notre aile gauche des forces représentant l'effectif d'un bataillon environ et qu'il avait amenées dans des chaloupes, mais notre feu a efficacement arrêté cette manœuvre. Sur le front du *Caucase*, aucun événement important. Aux *Dardanelles*, pendant les journées du 22 au 24 février, des navires ennemis ont, à des heures différentes et par intermittences, bombardé certaines parties du littoral d'*Anatolie* et de *Roumélie*. Chaque fois, nos batteries côtières les ont forcés à cesser le feu et à s'éloigner, sans avoir obtenu aucun résultat. Un aviateur ennemi, qui survolait les détroits, a été attaqué et chassé par un de nos aviateurs.

BULLETIN FRANCAIS

Paris, le 28 février (15 *heures*).

En *Belgique*, nos batteries ont bombardé les organisations ennemies en face de *Steenstraete*.

En *Champagne*, dans la région de la *ferme Navarin*, au nord de *Souain*, l'ennemi a réussi à pénétrer par un coup de main dans quelques éléments de notre ligne avancée et de notre tranchée de soutien.

Dans la région au nord de *Verdun*, le bombardement a continué avec intensité surtout dans le secteur du centre et vers notre droite. Aucune tentative nouvelle sur la *côte du Poivre*. Hier, en fin de journée, l'ennemi a tenté à plusieurs reprises d'enlever le village de *Douaumont*. Ses efforts se sont brisés contre la résistance de nos troupes que les assauts les plus furieux n'ont pu ébranler. Situation sans changement au *fort de Douaumont* qui demeure étroitement encerclé. La lutte est moins vive sur le plateau au nord du village de *Vaux*.

En *Woevre* l'ennemi a pris hier soir et au cours de la nuit une attitude plus active. La station du chemin de fer d'*Eix*, prise et reprise par les attaques et les contre-attaques des deux adversaires, est restée en notre possession. Toutes les tentatives contre la *côte 255* (sud est d'*Eix*) ont été impuissantes à nous en déloger. Plus au sud une attaque ennemie contre *Manheulles* a complètement échoué. Notre artillerie contre-bat énergiquement le bombardement ennemi sur tout l'ensemble du front.

Dans les *Vosges*, nous avons bombardé plusieurs cantonnements dans la région du *Ban-de-Sapt*.

Paris, 28 février. — 23 *heures :*

En *Argonne*, nos batteries lourdes ainsi que nos batteries de campagne ont exécuté des tirs sur les voies d'accès de l'ennemi, en particulier dans la région du *bois de Chappy*. Ce matin, à la *côte* 285, nous avons fait sauter une mine dont nous avons occupé l'entonnoir.

Dans la région au nord de *Verdun*, l'activité des deux artilleries est toujours très vive, sauf dans le secteur à l'ouest de la *Meuse*. L'ennemi, au cours de la journée, a tenté plusieurs attaques partielles qui ont été refoulées par notre feu et par nos contre-attaques.

A l'ouest du fort de *Douaumont*, notamment, nos troupes ont engagé un combat corps à corps avec l'adversaire qui a été rejeté d'une petite redoute où il avait réussi à s'installer.

En *Woevre*, deux attaques de l'ennemi sur *Fresnes* ont complètement échoué.

En *Lorraine*, notre artillerie s'est montrée très active dans les secteurs de *Roullon*, *Domèvre* et *Badonviller*.

BULLETIN ITALIEN

Rome, 27 février. — *Du généralissime italien :*

Activité efficace de notre artillerie sur les voies d'accès du *Haut Riens* et de la *vallée de Lecbach*, où on a relevé des mouvements de troupes ennemies.

Sur le front de l'*Isonzo*, combat d'artillerie, qui a été particulièrement violent dans le *bassin de Flitsch*.

Sur le *Monte Kuk* (*district de Plawa*), une de nos batteries a détruit, en quelques coups bien appliqués, des redoutes ennemies et a mis les défenseurs en fuite.

Action combattive de nos troupes dans le *secteur du Monte Nero* et sur le *Carso*. Nous avons fait quelques prisonniers.

BULLETIN ANGLAIS

Londres, 29 février. — *Du War Office :* La nuit précédente nous avons repoussé une faible attaque contre nos retranchements au nord-est du *canal d'Ypres* à *Comines*.

Près d'*Hulluch*, d'*Ypres* et *Armentières*, l'artillerie a été active des deux côtés.

BULLETIN RUSSE

Pétrograd, 27 février. — *Du grand état-major :*

Feu violent d'artillerie et d'infanterie dans le *secteur de Riga*. On signale les bons effets de notre artillerie.

Près de *Leede* (à 11.5 kilom. au sud-est de *Friedrichstadt*), nos patrouilles ont livré une heureuse attaque de reconnaissance ; ils ont attaqué, sans tirer un coup, les postes allemands, et en ont abattu un certain nombre.

Près d'*Illuxt*, le combat acharné continue pour la possession d'un élément de tranchée.

LES ALLIES ET LA GRECE

L'*Embros*, d'Athènes, annonce que les puissances de la Quadruple-Entente ont notifié qu'elles ne peuvent prendre en considération la protestation de la Grèce contre l'occupation de la Crète. Cette île servira de base navale.

UNE NOTE ALLEMANDE AU PORTUGAL

Le gouvernement allemand vient d'envoyer au Portugal une note, où se basant sur les stipulations des traités, il fait valoir qu'une saisie de navires allemands ne peut se produire qu'après un règlement préalable de la question d'indemnité avec les intéressés, et proteste énergiquement contre la saisie de navires marchands allemands dans les ports portugais et demande que le gouvernement portugais lève les mesures qu'il a prises.

DECORATION MILITAIRE NOUVELLE

Sir A. Markham ayant interpellé le gouvernement anglais sur le nombre restreint de décorations militaires, attribuées jusqu'à ce jour, le ministre Asquith a déclaré que le gouvernement déposerait prochainement un projet pour la création d'une nouvelle décoration spéciale à la guerre actuelle.

LA GUERRE MARITIME

On annonce de Londres qu'un navire suédois *Le Birgit* a coulé au large de Ivres. Il y aurait dix-sept survivants.

LE SERVICE POSTAL ENTRE L'ANGLETERRE ET LA HOLLANDE

L'*Algemeen Handelsblad* annonce qu'à la suite du coulage de la malle-poste « Mecklenburg » le service postal entre la Hollande et l'Angleterre serait complètement arrêté.

LES DINERS DIPLOMATIQUES ET LA GUERRE

Tous les ans, le président des Etats-Unis offre, à la Maison Blanche, un grand dîner en l'honneur de tous les diplomates accrédités aux Etats-Unis.

Cette année, M. Wilson, par suite des événements tragiques qui se déroulent en Europe, a été obligé d'offrir séparément deux dîners, de manière à éviter que les diplomates des pays belligérants ne se trouvent en présence.

Ce sont, en somme, les ambassadeurs et consuls des pays neutres qui auront profité de cette circonstance, M. et Mme Wilson les ayant invités aux deux dîners.

LES BASOUTOS ET LES ZOULOUS

M. Tennant, le sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, a déclaré à la Chambre des communes que le gouvernement anglais avait renoncé à l'idée de se servir des troupes indigènes, notamment des Bazoutos et des Zoulous dans la campagne menée en Afrique orientale.

LA FRONTIERE FRANCO-SUISSE

On mande de Genève que la frontière française est complètement fermée au trafic depuis dimanche.

LA NEUTRALITE NORVEGIENNE

A la dernière séance du conseil d'Etat norvégien, on a résolu de demander aux Chambres l'approbation d'un crédit de 10 millions de couronnes, destiné à assurer la neutralité du pays.

ÉTRANGER

CREDIT NAVAL NEERLANDAIS

Un crédit naval extraordinaire de 1 million 200,000 florins vient d'être demandé à la Deuxième Chambre néerlandaise pour couvrir les dépenses du premier trimestre 1916.

LE CABINET NORVEGIEN

On annonce des remaniements ministériels imminents en Norvège. Un nouveau ministère, celui du commerce, sera créé. L'ambassadeur norvégien à Stockholm sera probablement envoyé à Rome, où une ambassade norvégienne va être créée.

LA SESSION PARLEMENTAIRE EN ROUMANIE

L'*Indépendance roumaine* annonce que la session parlementaire qui, aux termes de la Constitution, doit prendre fin le dernier jour de février, sera prolongée par un décret royal jusqu'au 15 mars prochain.

* * *

Le député roumain Berescu Silvan vient de soumettre à la Chambre un projet d'impôt sur les bénéfices de guerre et bénéfices sur l'exportation.

LE *MAURITANIA*

En réponse à une question posée à la Chambre des communes par le député Fell, M. Mas Namara a déclaré que le *Mauritania*, le transatlantique du type *Lusitania*, qui avait été employé par les autorités maritimes comme bateau-hôpital, depuis le 12 mai 1915, venait d'être restitué à la *Cunard-Line*, le navire n'étant plus nécessaire au service de la Croix-Rouge.

LE NOUVEAU DRAPEAU CHINOIS ?

Bien que la nouvelle forme de gouvernement chinois ne soit pas encore complètement réalisée, Yuang-chi-Kaï aurait approuvé déjà le nouveau drapeau chinois qui réunit les trois drapeaux que la Chine a adoptés successivement en ces cinq dernières années. On remarque cinq bandes horizontales : rouge, bleu, blanc et noir (drapeau républicain) sur champ jaune (couleur de la dynastie manchoue). Au milieu, l'étendard porte une grande étoile (drapeau des révolutionnaires).

Par la fusion de ces trois drapeaux, on veut caractériser les différents courants politiques qui ont participé à la formation de la Chine actuelle.

DANS LA DIPLOMATIE

On annonce que M. P. Llamby Campbell, le nouveau conseiller de la légation argentine à La Haye, vient de descendre à l'*Hôtel des Indes*.

LES DROITS D'ENTREE SUR LES OUTILS

La *London Gazette* publie un *Treasurg order* exonérant des droits d'entrée qui avaient été établis par la loi financière de 1915 un certain nombre d'artioles et notamment les outils manuels.

Les instruments de musique d'un prix inférieur à un shelling jouissent également de la même faveur.

Informations diverses

ALBUM DE GRATITUDE

Le musée communal de Rotterdam expose actuellement un album offert par les réfugiés belges à la ville, comme témoignage de reconnaissance pour l'accueil qui leur fut réservé en octobre 1914.

L'album est enluminé par Achille Kas, peintre anversois.

LA PERTE DE LA *MALOJA*

De l'Agence Reuter : la Peninsular and Oriental Cy fait connaître que 64 des 119 passagers qui se trouvaient à bord de la *Maloja* coulée par une mine ont été sauvés. Le nombre total des rescapés est de 260 ; mais on espère que dans la matinée, d'autres noms encore seront publiés. Il y avait en tout 411 personnes à bord. Le *Times* annonce de son côté que le nombre des victimes de la *Majola* est évalué à 147.

COMMENT LES CHINOIS GUERISSENT LEURS MALADES

Les Chinois ont une curieuse manière de guérir leurs malades. Lorsqu'un homme souffre d'une maladie grave, un de ses amis, son ami le plus cher habituellement, accomplit pour le guérir une étrange cérémonie.

A cet effet, il se procure une légère branche d'arbre, la dépouille de toutes ses feuilles à l'exception cependant d'un mince bouquet de feuillage qu'il laisse à une des extrémités, suspend à cette branche un miroir d'acier poli sous lequel il attache un des vêtements du malade et, avec cet étrange appareil, il va faire une courte promenade dans la campagne, la branche appuyée sur l'épaule, tandis que l'habit se balance au vent.

Durant le temps qu'il se promène, un prêtre, dans l'église la plus proche, fait des prières pour la guérison du malade.

Les Chinois prétendent que l'habit du patient, attirant à lui la maladie de son maître, la lui enlève par conséquent, et que c'est là un moyen infaillible de guérir les gens que l'on aime.

NOUVELLE LIGNE MARITIME FINLANDAISE

On va fonder à Helsingfors une ligne maritime Finlande-Amérique. Le capital est formé par des actions d'un total de 6,550,000 francs. La souscription n'aura de valeur qu'en cas de placement de toutes les actions.

LE CUCUJO DES TROPIQUES

De tous les insectes qui, comme les lucioles d'Italie ou nos vers luisants, émettent de la lumière, le plus joli peut-être est le « cucujo » des tropiques. Trente-huit de ces minuscules insectes éclairent mieux qu'une simple bougie : aussi les paysans de là-bas s'en servent-ils comme de vulgaires chandelles. Les habitants de Cuba, lorsqu'ils ont à sortir le soir, en attrapent 2 ou 3, les enferment dans des lanternes de papier et s'en servent pour s'éclairer la nuit dans les campagnes. Ceci ne semble-t-il pas un ingénieux moyen de remplacer les bougies?

On peut même, avec le «cucujo», se passer à la rigueur de lanterne, car les paysans se contentent parfois d'en piquer un à la pointe de chacun de leurs souliers et d'éclairer ainsi le chemin devant eux. Mais ce ne sont point là tous les services que rend cet insecte lumineux; il peut rivaliser par son éclat et la couleur de ses feux avec les plus belles pierreries, et les dames de Cuba en portent comme ornement sur leurs robes et dans leurs cheveux.

UN ELEPHANT QUI SOUFFRE DES DENTS

Il n'est pas facile de savoir si un éléphant a mal aux dents, mais quand vous avez acquis la certitude que le pauvre animal est en proie à une violente douleur maxillaire, la plus élémentaire prudence vous conseille de vous écarter de son chemin.

Un chirurgien anglais, qui pendant plusieurs années vécut aux Indes, avoua qu'il préférerait risquer un accident de chemin de fer, plutôt que la rencontre d'un éléphant souffrant des dents. Il avait remarqué que ces animaux sont plus violemment accablés qu'aucun autre de cette affliction ; cela est dû à la sensibilité extrême de leurs nerfs ; une crise de dents provoque chez eux la folie.

Si vous avez l'habileté d'enchaîner un éléphant malade et de le débarrasser sans trop de douleurs de sa mauvaise dent, soyez assuré de son affection profonde, tant que durera votre vie et la sienne.

En voici un exemple frappant : Un éléphant du Bengale souffrait terriblement ; son cornac parvint à le maintenir pendant qu'un chirurgien dentiste l'opérait pour extraire la dent gâtée. L'intelligente bête parut comprendre que le dentiste essayait quelque chose pour apaiser sa douleur, aussitôt elle donna les marques de la plus vive attention. L'opération terminée, l'éléphant exécuta positivement une danse de joie autour du dentiste.

ECHO SPORTIF

Un vélodrome pour les internés belges en Hollande. — Le journal sportif *De Piets* annonce que les autorités du camp belge d'Amersfoort s'occupent en ce moment de la construction d'un vélodrome pour l'entraînement et l'organisation de courses pour les internés. La piste aura 500 mètres de pourtour.

FEUILLETON DU « QUOTIDIEN ». — N° 1.

MLISS

PAR BRET HERT

(Traduction TH. BENTZON)

I

A l'endroit où la Sierra-Nevada commence à s'abaisser en ondulations plus douces, où les rivières deviennent moins rapides et moins jaunes, sur la pente d'une grande montagne rouge se dresse « Smith's Pocket » (la poche de Smith). Vues de la route rougeâtre au coucher du soleil, à travers la rouge lumière et la poussière rouge, ses maisons blanches ressemblent aux affleurements de quartz qui tachent le flanc de la montagne. On perd de vue la diligence rouge, couronnée de voyageurs à chemises rouges, une demi-douzaine de fois durant la descente tortueuse ; après les détours les plus imprévus, elle disparaît tout à fait à deux cents pas de la ville.

Ce brusque crochet de la route est cause sans doute que l'arrivée d'un étranger à Smith's Pocket donne lieu ordinairement à une erreur assez plaisante : en descendant au bureau des diligences, le voyageur, trop sûr de lui, sort volontiers de la ville sous l'impression trompeuse qu'elle s'élève dans une tout autre direction. On raconte qu'un de ces voyageurs présomptueux fut rencontré par des mineurs à deux milles de Smith's Pocket, chargé de son sac de nuit, de son parapluie, d'un recueil littéraire et d'autres signes évidents des raffinements de la civilisation, s'évertuant en vain sur la route même qu'il venait de parcourir à chercher la colonie.

Un observateur eût trouvé du reste quelque compensation à son désappointement dans l'aspect fantastique du pays. Les vastes fissures qui entr'ouvrent le sol et les déplacements de terre rouge ressemblent plus au chaos d'un soulèvement de l'époque primitive qu'à l'œuvre des hommes, tandis qu'à mi-chemin de la descente la longue passerelle d'un bief écarte au-dessus du gouffre les jambes disproportionnées qui soutiennent son corps étroit, pareil à l'énorme fossile d'un antédiluvien oublié. A chaque pas, des canaux plus petits traversent la route, cachant dans leurs profondeurs des ruisseaux qui vont s'unir clandestinement au grand torrent dont les flots jaunis roulent plus bas. Çà et là gisent les ruines de quelque cabane avec la cheminée seule debout, l'âtre à ciel ouvert.

La colonie de Smith's Pocket doit son origine à la découverte d'une « poche » (1) en cet endroit par un certain Smith. Cinq mille dollars furent tirés de cette poche en une demi-heure par Smith, trois mille dollars consacrés à la construction du bief et des tunnels ; enfin on découvrit que la poche de Smith était sujette comme d'autres poches à se vider. Smith eut beau fouiller les entrailles de la Montagne-Rouge, ces cinq mille dollars furent la première et la dernière récompense de son travail. La montagne devint avare de ses secrets d'or, et le bief engloutit le reste de la fortune de Smith.

Alors Smith se livra dans les mines et dans les moulins à l'exploitation du quartz, puis à des travaux hydrauliques et de terrassement, puis par degrés à la débauche. Bientôt on se dit à l'oreille que Smith buvait beaucoup ; peu à peu le bruit se répandit que Smith était un ivrogne de profession, et les gens jugèrent, comme il arrive souvent, qu'il n'avait jamais été autre chose. Heureusement l'avenir de Smith's Pocket, non plus que celui de la plupart des découvertes, ne dépendait pas de la fortune d'un pionnier : d'autres creusèrent des puits et trouvèrent des poches, de sorte que Smith's Pocket devint un établissement important avec ses deux magasins de fantaisies, ses deux hôtels, son bureau des dépêches et ses deux « premières familles ». De temps à autres, l'unique et longue rue était intimidée par l'apparition des dernières modes de San-Francisco, importées pour l'usage exclusif des premières familles ; ces chiffons élégants ajoutaient encore par le contraste à l'aspect misérable, ridé, nu, de la nature outragée, n'humiliant pas moins la majeure partie d'une population à qui le dimanche n'apporte que du linge propre, sans aucun ornement superflu. Il y avait encore une église méthodiste et tout près la banque ; un peu plus loin, en descendant, le cimetière, enfin la petite école.

(1) *Poche* se dit en langage de mineur d'un gisement aurifère.

« Le maître » (son petit troupeau ne le connaissait que sous ce nom) était assis seul un soir dans l'école, traçant avec soin sur quelques cahiers ouverts devant lui ces exemples qui passent pour être le dernier mot de la perfection calligraphique et morale. Il venait d'écrire : *Les richesses sont trompeuses*, et il enjolivait le substantif avec des artifices de fleurons qui étaient tout à fait dans l'esprit de son texte, quand on frappa doucement. Les piverts avaient travaillé sur le toit toute la journée sans que leur bruit le dérangeât de sa tâche ; mais il leva la tête lorsque la porte s'ouvrit après de petits coups répétés, et l'apparition d'une jeune fille misérablement vêtue le fit tressaillir. Ses grands yeux noirs, ses cheveux que le peigne semblait n'avoir jamais lustrés, et qui tombaient en désordre sur un visage brûlé par le soleil, ses bras et ses pieds poudrés de terre rouge, lui étaient cependant familiers. C'était Melisse Smith, la fille sans mère de Smith.

— Que peut-elle me vouloir? pensa le maître.

Chacun connaissait Mliss, comme on l'appelait sur toute la hauteur et dans toute la largeur de la Montagne-Rouge, chacun la connaissait pour une fille incorrigible. Sa nature fougueuse et rebelle, ses folles équipées, sa haine de toute loi, étaient proverbiales comme les faiblesses de son père et acceptées tout aussi philosophiquement par les gens de la ville. Elle échangeait avec les garçons qui fréquentaient l'école des invectives, des horions, et, si elle avait la langue plus prompte, elle avait le bras aussi solide qu'aucun de ses antagonistes. Elle suivait les chevaux avec la sagacité d'un chasseur, et le maître l'avait déjà rencontrée à plusieurs milles de distance sans bas ni souliers, tête nue, sur le chemin de la montagne. Les camps de mineurs, échelonnés le long du torrent, lui fournissaient sa subsistance en aumônes libéralement offertes durant ces pèlerinages volontaires. Il n'avait tenu qu'à elle d'être l'objet d'une plus haute protection : le révérend Josué Mac Snagley, prédicateur en titre, l'avait placée à l'hotel comme servante, dans l'espoir de la civiliser un peu, et l'avait présentée à ses élèves de l'école du dimanche ; mais, non contente de jeter à l'occasion les assiettes à la tête de son patron et de riposter vertement aux facéties des hôtes, elle produisit à l'école du dimanche un effet si incompatible avec la morne placidité de cette institution, que, par déférence pour les robes empesées et l'irréprochable moralité des deux enfants roses et blancs des premières familles, le révérend dut l'expulser ignominieusement. Tels étaient les antécédents et la réputation de Mliss lorsqu'elle apparut à l'école ; ils se trahissaient dans ses haillons, sa chevelure inculte et ses pieds saignants, qui émurent la pitié du maître ; ils éclataient dans ses yeux noirs, dont le regard intrépide lui imposa.

— Je suis venue ce soir, dit-elle rapidement et avec hardiesse, son regard dur fixé sur le sien, parce que je savais que vous étiez seul. Je ne viendrais pas à l'heure où les filles sont ici ; je les hais, et elles me haïssent... voilà! Vous faites l'école, n'est-ce pas? Je veux apprendre.

(*A suivre.*)

Mon Billet Quotidien

Rue de Berlin, 65, à Ixelles, vient de s'ouvrir un atelier de cordonnerie.

Les ouvriers de la maison sont des mutilés de la guerre.

Ils ont une installation de fortune.

Leur étalage n'éclipse pas encore les étalages somptueux des grandes cordonneries.

Mais ces débrouillards de la guerre se débrouillent comme ils le peuvent.

Alors?...

Alors, toi, fidèle lecteur du Quotidien, *tu vas marcher, du matin au soir, en traînant les pieds, de façon à user tes bottines que tu iras porter toi-même à raccommoder.*

Tu visiteras ton armoire, tu passeras la revue de tes godillots, de tes pantoufles, tu feras remettre des semelles, des talons, des pièces invisibles à tes chaussures blessées ou fatiguées, là, où je viens de dire.

Toi, poète! tu confieras tes sandales à ses revenus de l'épouvante.

Tu iras leur porter, avec elles, le réconfort de ta parole et de ta sympathie.

Toi, l'Enflé! tu iras leur acheter une paire de lacets.

Il y en a, à des prix abordables, pour ta générosité bien connue.

Tu ne les enrichiras pas, mais il te rendra un tout petit peu moins dégoûtant, le sou que tu consacreras à cette œuvre de miséricorde et de patriotisme.

Toi, le bon petit écolier, l'enfant au cœur encore tout chaud du sang des anges, tu les prendras pour cordonniers, et si ton papa ne veut pas, ce qui me paraît impossible, et si ta maman ne veut pas, ce qui est impossible, tu diras : « C'est Pangloss qui le demande, au nom de la Bonté. »

Vous, madame, vous consentirez à leur commander une paire de bottines...

Les mains qui prendront les mesures de vos pieds divins trembleront peut-être un peu.

Elles ne tremblaient ni dans les tranchées, ni dans les forts.

Ce sont de pauvres mains, madame, et de belles!

Le devoir a des mains comme ça!

Vous, ma petite demoiselle, si frêle, si mince, si gracieuse, si toutes sortes de choses, vous irez aussi sonner à la porte de leur boutique et vous leur donnerez du travail, le travail qu'ils demandent, le bon travail qui sanctifie et qui apaise...

Et ça vous portera bonheur.

Vous verrez!

PANGLOSS.

P.-S. — J'ai reçu le matelas et la trompette de cavalerie que j'avais demandés. Merci!

Il me faudrait, maintenant, un lit et un poêle pour une pauvre vieille de quatre-vingt-sept ans, qui couche par terre et qui a froid.

Je suis peut-être bien exigeant.

Que voulez-vous! C'est la guerre.

P.

CHRONIQUE FINANCIERE.

Qui valent les Cours actuels?

(3e article.)

Bourse ou vente publique

Une vente publique est toujours précédée d'une exposition des objets à réaliser, dont un catalogue ou une nomenclature ont été publiés préalablement. Les intéressés, prévenus, peuvent ainsi assister aux vacations et acquérir un objet qu'ils connaissent ou sont censés connaître, puisque l'occasion leur fut offerte de l'examiner à loisir. D'un autre côté, la publicité donnée à la vente est tout à l'avantage des vendeurs, puisqu'elle provoque la présence de beaucoup d'amateurs. Cette abondance d'acheteurs avertis stimule les enchères, qui ont ainsi des chances nombreuses de faire adjuger les objets aux environs de leur valeur réelle. L'émulation qui règne alors entre les acquéreurs peut même parfois faire dépasser cette valeur, ce dont nous avons eu maints exemples depuis quelque temps.

S'il n'en va pas tout à fait de même en Bourse, le résultat est identique. Les vendeurs de titres s'inscrivent en regard des acheteurs et les cours qui résultent de leur rencontre peuvent être considérés comme de véritables enchères, puisqu'il est loisible à tout acheteur non satisfait de faire coter des cours plus élevés s'il demeure preneur à ces cours. Le cours moyen résultant de ces diverses cotations doit mettre d'accord tous les intéressés s'il veut subsister. La différence réside dans ce fait que les enchères ne sont pas seulement croissantes, une recrudescence des offres, concomitantes à une poussée trop violente des cours pouvant toujours faire rétrograder ceux-ci jusqu'à ce qu'achats et ventes s'équilibrent à un prix déterminé, qui sera le cours définitif. Tous les intéressés étant constamment représentés en Bourse, et les cours étant affichés aussitôt après leur cotation, on peut dire qu'acheteurs et vendeurs trouvent ici un maximum de garanties quant à la sincérité de ces cours, en tant qu'expression fidèle de l'offre et de la demande.

Cette double exposition n'est destinée qu'à introduire cette question : Faut-il appeler *Bourse* ou *Vente publique* le marché des titres tel que nous le connaissons aujourd'hui?

Pour être fixés à cet égard, et pour être édifiés par la même occasion sur la valeur des cours pratiqués, il nous suffira d'examiner brièvement comment se passent les transactions sur ce marché occasionnel, je dirais presque « obsidional ».

* * *

Y a-t-il publicité préalable, annonce du nombre des objets mis en vente? La faculté est-elle offerte, par une publication ou une formalité quelconque, aux intéressés ou à une partie de ceux-ci, d'être présents ou de se faire représenter aux enchères? Non! Il ne peut alors être question de vente publique.

La réunion où s'élaborent les transactions actuelles oserait-elle se targuer de rassembler tous les intéressés, et de leur donner ainsi la possibilité de faire rectifier un cours exagéré dans un sens ou dans l'autre? Les cours faits sont-ils aussitôt affichés et l'intervention d'un tiers présent peut-elle empêcher le maintien d'un cours auquel il n'a pu participer et qui lèse ses intérêts ou ceux de ses mandants? Y a-t-il un règlement quelconque et des pouvoirs — officiels ou autres — ayant mission de faire respecter ce règlement? Encore une fois, non! Il ne peut donc s'agir d'une Bourse telle que nous concevons cette institution, et telle que la raison ou la logique pourraient la faire concevoir.

Encore pourrions-nous espérer, si cette réunion ne se composait que d'agents de change admis à la Bourse officielle, voir triompher rigoureusement les principes et les règles auxquels ces intermédiaires se soumettent en temps normal. Et à supposer, contre toute vraisemblance, que la dignité personnelle de tous ces agents pût ne pas toujours suffire à garantir la stricte et permanente observation des règlements officiels, leur amour-propre et le souci de leur bon renom y auraient suppléé et les auraient stimulés à ne pas se départir, en présence de tous leurs collègues, de la correction et de l'intégrité inséparables de l'exercice de leur délicate profession.

* * *

Mais le marché actuel nous offre une combinaison hybride de la Bourse et de la vente publique, dans laquelle les bons éléments sont noyés, et où subsistent les défauts des deux mrachés. Et l'on peut dire que l'absence de réglementation et de garanties quant à la contrepartie, comme le défaut d'autorités pouvant intervenir efficacement chaque fois que cela devient nécessaire, enlèvent toute valeur, même relative, à la plupart des cours. L'intrusion regrettable de certains éléments réellement indésirables y rend les affaires difficiles et dangereuses au point que nombre d'intermédiaires attachés aux bonnes traditions ne s'y risquent qu'avec répugnance, ou refusent même de s'y montrer. Mais la clientèle, qui croit volontiers au relèvement des affaires, passe des ordres, et beaucoup sont obligés de venir, pour essayer d'exécuter ces ordres, et fût-ce à contre-cœur, au seul endroit où l'on se réunisse, quitte à y rencontrer, à côté des personnes qu'ils désirent voir, une foule personnages qu'il vaut mieux s'abstenir de qualifier.

Quant aux cours eux-mêmes, il suffit, pour être fixé sur leur valeur, de regarder ou d'écouter comment ils s'établissent. Dans la foule qui fait cercle autour d'une table ou d'un billard, une voix s'élève : « A 800 je prends les... » mettons les Tramways de Venise, pour n'éveiller aucune susceptibilité. Personne ne souffle mot. « A 825 je prends! » Pas de réponse. Comment y aurait-il des offres puisque parmi les vingt ou trente auditeurs, personne n'est actionnaire, ni ne possède d'ordres de vente. « A 850 j'achète! » continue la voix... Il n'y a peut-être pas encore de titres dans le public, et il ne pourrait donc pas se produire d'offres... « A 900 je prends!... » Si-la période était normale, un spéculateur bienfaisant — car je montrerai quelque jour comment les spéculateurs peuvent être parfois bienfaisants — mettrait un terme à cette demande insolente, en offrant du titre qu'il serait assuré de retrouver au marché dès le lendemain, et bien moins cher. Mais nous ne sommes pas en temps ordinaire, hélas! et la voix peut reprendre impunément de plus belle « A 925, à 950, j'en prends 10! » Personne ne répondra...

Il n'y aurait pas grand mal à tout cela si la presse ne se hâtait d'enregistrer une fantaisie qui serait puérile si elle ne dissimulait parfois un coup dangereux. Car ces cours peuvent être invoqués pour placer dans le public, à 900 francs, et en les présentant comme des « occasions » ces titres si violemment et si vainement demandés à 950...

Commencez-vous à comprendre, à présent, pourquoi je préfère ne pas publier beaucoup de cours, et pourquoi je recommande, même pour ceux que je publie ou pourrais publier, de ne les accepter qu'avec infiniment de réserves? Comprenez-vous pourquoi tant d'ordres qui vous sont inspirés par les cours publiés sont en réalité inexécutables? Car une manœuvre inverse peut se produire et un intermédiaire peu scrupuleux peut faire publier un cours qui ravale à des prix de famine un titre de tout premier ordre, mais peu connu et guère dispersé; ce coup pourrait lui servir à acquérir à bon marché de très intéressantes valeurs. C'est lui alors qui fera des « occasions » et c'est le bon public qui payera...

* * *

J'entends déjà des protestations : « Vous exagérez, monsieur! Vous détournerez des affaires ceux qui s'y risquaient timidement. Ces cas sont plus rares que vous ne semblez le dire. » Etc., etc.

Aussi veux-je préciser ma pensée :

Les cours pratiqués actuellement dans la plupart des valeurs industrielles belges sont fréquemment *unilatéraux* puisqu'ils ne sont pas librement discutés.

On peut de plus les qualifier de *fantaisistes*, parce qu'ils n'expriment pas la résultante de toutes les tendances qui se trouveraient en présence si les contingences étaient normales; de *dangereux* parce qu'ils autorisent toutes les manœuvres; d'*occasionnels*, parce qu'ils expriment, le plus souvent, le prix auquel une seule transaction, portant peut-être sur un seul titre, a été nouée sous l'influence de facteurs que nous ne pouvons jamais identifier et qui participent d'un côté de la cupidité, du calcul, de toutes les combinaisons occultes, d'autre part du besoin d'argent, de la nécessité de liquider des positions trop lourdes, ou du résultat de manœuvres critiquables.

Est-ce à dire que tous les cours sont à ce point suspects? J'ai déjà consacré deux chroniques à démontrer le contraire et je devrai bien encore revenir sur le sujet si je ne veux abuser, aujourd'hui, de la patience de mes lecteurs.

ALADIN.

Boîte aux lettres. — Les lecteurs trouveront désormais à la suite de mes notes financières des jeudis et samedis les réponses aux questions qu'ils veulent bien me poser.

Echos et Informations

Rêves égoïstes.

Je causais, l'autre jour, avec un garçonnet de douze ans.

Il y a deux genres d'entretien que j'aime : avec un enfant, avec un vieillard. Chez l'un c'est l'innocence, chez l'autre c'est l'expérience qui m'enseignent.

Mon petit ami disait :

— Oh! moi, je voudrais être le fils d'un duc millionnaire et posséder une intelligence et une force extraordinaires; je passerais tous les examens et je triompherais dans tous les matches!

Une fois de plus, cet enfant, qui parlait librement, avait exprimé la passion de jouissances matérielles qui dévore notre jeunesse.

Des rêves d'exploits et de conquêtes, des désirs de paladin, voire de Don Quichotte, peut-être aussi de Gordon ou de Stanley... point.

Non : le triomphe tout à fait terre à terre que vous procurent des privilèges de naissance et de fortune. Et dans cette bouche naïve de bon petit garçon, car c'en est un, ça me faisait peine.

Je lui dis :

— C'est un rêve bien égoïste que le vôtre. Mais qu'avez-vous fait jusqu'ici pour mériter la chance?

— Mériter? fit-il, étonné. Je n'ai rien fait, mais je veux être heureux!

Il me sembla que tous les adolescents et les jeunes hommes à leur premier quart de siècle s'écriaient par la bouche de ce gamin :

— Qui parle de mériter? nous voulons être heureux!

Pour les uns, être heureux signifie mener la grande vie, large et brillante, que mène leur père.

Leur père, cependant, est au couchant; tandis que leur jeune soleil, à eux, se lève à peine.

Qui donc, à ces fils impatients, dira la longue patience du père, et comment, mainte fois, il a gagné une vie d'opulence par une vie de travail, par des coups d'audace, peut-être, qu'étayait un labeur quotidien?

Ou bien encore, le père, artiste, écrivain, a peiné, lutté, soutenu l'assaut des colères de la foule ou de son indifférence, pour l'emporter à la longue...

Mais qu'importe aux fils! Ils veulent être heureux.

Etre heureux! Réussir!... N'est-ce donc absolument que pour cela que nous sommes ici?

LE DIABLE BOITEUX.

Maladies nerveuses et troubles digestifs.

Les anciens avaient coutume, pour guérir la folie, de prescrire quelques grains d'ellébore; ils montraient par là qu'à leur avis les troubles mentaux étaient la conséquence de troubles digestifs. On a souri longtemps de cette opinion. Peut-être a-t-on eu tort. Ce'st du moins ce qui paraît résulter d'une curieuse observation de M. le docteur Taillens.

A la suite d'un surmenage imposé par la préparation de divers examens, une jeune fille de dix-huit ans avait été atteinte de mélancolie bien caractérisée : elle ne riait ni ne souriait plus, fuyait toute compagnie, ne dormait pas, était hantée par des idées de suicide.

Le docteur Taillens, consulté, constata un teint gris jaunâtre, des yeux cernés, une langue chargée et une haleine mauvaise. L'abdomen était dur et tendu et accusait par places une sensibilité anormale à la pression. De même la région du foie. Ces diverses constatations poussèrent M. Taillens à penser qu'un trouble profond de la digestion était peut-être à l'origine de la psychose.

Il institua, en conséquence, un traitement diététique, consistant essentiellement dans le morcellement des repas, peu abondants et nombreux (six), et le régime lacto-végétarien (pâtes, légumes frais, pommes de terre, fruits frais), avec l'administration, trois fois par jour, d'une poudre alcaline (bicarbonate de soude, phosphate de soude et sulfate de soude).

En quelques semaines, grâce à ce traitement, la langue s'était nettoyée, l'haleine avait perdu sa mauvaise odeur, l'abdomen avait repris sa consistance normale. A mesure que l'état digestif redevenait lui-même normal, l'état nerveux s'améliorait parallèlement. Les idées noires disparaissaient peu à peu. Le sommeil se faisiat profond et calme. La jeune fille reprenait sa gaîté et son caractère se modifiait de la manière la plus favorable.

Le docteur Taillens conclut que beaucoup de maladies nerveuses ont leur origine dans des troubles digestifs, et que le praticien fera sagement de ne jamais négliger ce côté de la question.

Jadis et aujourd'hui.

On se figure assez généralement qu'au moyen âge le peuple ne mangeait pas de viande, si ce n'est aux jours de fête, comme les paysans de nos jours. C'est une erreur absolue. A notre époque (avant la guerre!), le salaire journalier de l'ouvrier représentait en moyen 1,560 grammes de viande de bœuf; au XVe siècle le salaire quotidien d'un manœuvre correspondait en moyenne à 3 kilos de bœuf.

D'où il ne faudrait pas, d'ailleurs, se hâter de conclure que la condition générale du peuple était, dans la même proportion, meilleure que sa condition d'aujourd'hui. Un jugement sérieux ne pourrait être porté sur ce point qu'après un examen comparatif du prix de tous les objets nécessaires à l'existence. M. d'Avenel, qui a poussé très loin cette étude, mais dont les conclusions ne doivent pourtant pas être acceptées comme des vérités mathématiquement établies, estime que de 1200 à 1350, la journée de travail rapportait à l'ouvrier autant qu'aujourd'hui, mais qu'elle lui a rapporté davantage dans la suite, de 20 à 50 p. c. suivant les époques, jusqu'en 1525.

Dans notre pays, pendant la grande période des libertés communales, le sort de l'artisan était, certes, digne d'envie. On peut consulter là-dessus *Le Siècle des Artevelde*, de Vanderkindere, et l'*Histoire de Belgique*, de Pirenne.

Les difficultés de la mise en pages, provoquées par l'afflux des annonces, nous forcent à publier aujourd'hui à notre première page *notre nouveau feuilleton.*

Les faux billets de banque.

L'affaire des faux billets de banque s'est terminée, à la Cour d'assises du Brabant, par un verdit affirmatif du jury, sur toutes les questions.

La Cour a rendu un arrêt condamnant : Armand Provo, à 5 ans de réclusion et 200 francs d'amende; César Lehoucq, à 10 mois de prison et 100 francs d'amende; Léon Sermon, à 8 mois et 100 francs; Charles Henning, à 8 mois et 100 francs; Maurice Ceulemans, à 5 mois et 50 francs.

Un lièvre de mer.

Il y a quelque temps, un pêcheur américain, à Cape May, trouvait dans son filet une bête qui lui parut extraordinaire. Il invita ses amis et connaissances à la contempler : chacun l'ayant longuement considérée s'en alla, hochant la tête, à bout de son latin, et ne comprenant rien à ce « jeu de la nature ». Là-dessus, on décida d'envoyer l'animal à l'*Academy of Natural Science* de Philadelphie, et celle-ci — d'après le *New-York Herald* dont les connaissances zoologiques apparaissent ici bien rudimentaires — « déclara que c'était un lièvre de mer, ou une aplysie, membre de la famille des mollusques, qui est extrêmement rare. Il n'y a qu'un petit nombre d'institutions en ce pays et à l'étranger qui le possèdent dans leurs collections ».

Si l'on considère qu'il existe une soixantaine d'espèces d'aplysie, on se demande comment le dénombrement en serait connu si les institutions étaient aussi pauvres que le suppose le *New-York Herald*. La vérité est que l'aplysie peut être rare pour les riverains des côtes septentrionales des Etats-Unis : elle ne s'y rencontre pas normalement. Cette aplysie semble être une géante parmi ses pareilles : elle pèse quelque 800 grammes, et, en raison de sa grosseur, a été mise en aquarium pour être observée avant de passer à l'inévitable bocal d'alcool.

Aux Abattoirs et marchés d'Anderlecht.

Mercuriales comparées de 1916 et de 1915:

Gros bétail : 23 février 1916, 906 têtes; 24 février 1915, 1,633.

Porcs : 22 février 1916, néant; 23 février 1915, 745 têtes.

Veaux : 25 février 1916, 393 têtes; 26 février 1915, 742.

Nouvelle à la main.

Un « financier », rentré très tard d'une Bourse officieuse, va se mettre au lit quand il croit entendre du bruit dans son appartement. Il sonne son domestique et lui dit tout effaré :

— Il doit y avoir un voleur ici.

Après bien des recherches, ne trouvant rien, le valet veut se retirer.

Mais lui, pour le retenir, répète :

— Je suis sûr qu'il y a un voleur dans ma chambre!

— Monsieur, répond ingénûment le domestique, il n'y a que vous...

CHOESELS tous les jeudis à 8 heures au *Restaurant du Phare*, boulevard Militaire.

FAITS DIVERS

DRAMATIQUE CHASSE A L'HOMME

Lundi, vers 9 heures du soir, M. le commissaire de police adjoint Van Buynderen, qui était de service au commissariat de la place Colignon, a été averti que des cambrioleurs s'étaient introduits dans la maison de M. B..., directeur d'une agence, qui s'est réfugié en Angleterre au début de la guerre.

Il s'est immédiatement transporté sur les lieux, accompagné de quelques agents. Après avoir fait cerner la maison, il y est entré avec un inspecteur. Dans le corridor, il a trouvé plusieurs paquets contenant de l'argenterie et des objets de valeur, prêts à être emportés. Il a visité toute la maison et a constaté que partout les meubles avaient été fracturés. Cependant, on ne trouvait pas les voleurs. Tout à coup, un des policiers a signalé un individu sur le toit de la maison. Il s'était échappé par une fenêtre-tabatière. Les agents lui ont donné la chasse.

Passant d'un toit à un autre, le voleur est arrivé sur la plate-forme de l'annexe d'une maison de la rue Henri-Bergé. Ne pouvant aller plus loin et se voyant sur le point d'être pris, il a sauté dans le jardin, d'une hauteur de dix mètres.

On l'a relevé sans connaissance, affreusement blessé. Il a été transporté à l'hôpital communal de Schaerbeek, et son état est si grave que l'homme n'a pu être interrogé encore.

FUMEURS DE CIGARETTES. Vous avez maintes fois essayé de fumer la pipe, sans succès. Demandez la Calebasse du Transvaal, système A. V. (hygiénique, absorbant et empêchant la nicotine de se mêler au tabac) et vous réussirez : avec godet amiante, fr. 1.75 à 2.50; godet déchets d'écume, 4 fr.; rue Bayière, 11-13, Bruxelles. Calebasse économique, la seul fumant le tabac sec jusqu'au bout, la meilleure du monde, c'est un délice, la pipe à la mode! (12670

LES VOLS

Hier, dans la soirée, un malfaiteur a profité de l'absence de M. François Meert, bijoutier, rue des Moucherons, pour pénétrer dans le magasin à l'aide d'une fausse-clef. Il s'est emparé de six bourses en argent, douze bracelets en or, deux paires de boucles d'oreilles en or, avec saphirs et diamants, plusieurs pièces d'or, deux montres en or, deux montres en argent, une salière en argent, le tout pour une valeur de 7,000 francs environ.

— Après avoir fermé, hier soir, leur magasin, M. et Mme W..., négociants, rue de Beughem, étaient allés faire une promenade en ville. A leur retour, vers 11 heures, ils ont constaté que des cambrioleurs avaient profité de leur absence pour s'introduire chez eux au moyen d'un passe-partout, fracturer les meubles et enlever une collection de bijoux et une somme de 500 francs.

— L'agent de police Vangyseghem, de Saint-Josse-ten-Noode, a arrêté hier soir un nommé D..., se disant représentant de commerce, qui, il y a quelques jours, était parvenu à escroquer pour 800 francs de soieries chez un négociant de la rue d'Allemagne. D... a été mis à la disposition du parquet.

— M. Oscar C..., négociant à Ecaussinnes, qui était venu à Bruxelles pour affaires, était descendu l'autre soir dans un hôtel de l'avenue Fonsny. Il y a rencontré un individu qui lui a offert en vente du pétrole à raison de fr. 1 35 le litre. Trouvant ce prix avantageux, M. C... a fait l'acquisition de plusieurs bidons, les a payés et les a emportés avec lui. Le lendemain, il a mis le pétrole en vente. Au bout d'une heure, il ne lui en restait plus, mais bientôt ses clients sont revenus : au lieu de pétrole c'était de l'eau qui avait été versée dans les cruches! M. C... est revenu à Bruxelles, et, par une chance incroyable, a rencontré son escroc, qu'il a fait arrêter.

— Hier, dans la soirée, deux individus venaient offrir en vente, chez M. V..., sellier, rue Théodore-Verhaegen, une partie de cuir pesant 100 kilos à raison de 7 francs le kilo. Or, M. V... a constaté immédiatement que ce cuir lui avait été volé, à lui-même, il y a un mois environ. Sans donner l'éveil aux deux vendeurs, il a fait prévenir la police. Une enquête rapide a démontré que les deux hommes avaient acheté le cuir à un certain D..., habitant avenue Fonsny, et ancien ouvrier de M. V... Naturellement, D... a été aussitôt arrêté.

PAYONS **MANDATS-POSTES BELGES** et **ABONNEMENTS CHEMIN DE FER.** Etabl. Fin. Belges, 56, boulevard du Nord, Brux. (Voir ann. Fonds Publics, 4e page.) (12529

ASPHYXIE

Le nommé Jean Overloop, âgé de 48 ans, demeurant à Woluwe-Saint-Pierre, était chargé de surveiller, la nuit, les chantiers du nouveau champ de courses qu'on établit actuellement rue du Duc, en cette commune.

Avant-hier, il s'était enfermé dans sa cabine, sous la tribune en construction, puis, après avoir allumé un bon feu, il s'était profondément endormi. Lorsque les ouvriers sont arrivés mardi matin pour reprendre leur travail, ils ont trouvé le malheureux inanimé. Un médecin a été appelé d'urgence, mais n'a pu que constater le décès. Overloop avait été asphyxié par les émanations du poêle. M. le commissaire de police Vermeersch a fait transporter le cadavre à la morgue.

EN PROVINCE

A Liége

Les œuvres d'assistance dans l'ancien pays de Liége. — C'est sur ce sujet que M. Gobert, notre savant archiviste provincial, l'auteur si apprécié de l'ouvrage célèbre *Les Rues de Liége*, a fait dimanche une conférence à l'Œuvre des femmes et enfants de soldats.

L'orateur a établi un rapprochement entre les œuvres de bienfaisance et de solidarité qui ont vu le jour, en ces temps-ci, par suite des événements, dans notre cité liégeoise et celles qui furent créées par nos pères lors de calamités.

Nous n'avons pas été peu étonnés d'apprendre que rien n'a été innové en fait de bienfaisance; tout ce qui a été fait au cours des derniers temps avait déjà vu le jour autrefois, et l'organisation des grandes institutions de bienfaisance publique dans le pays de Liége remonte à l'époque de Charlemagne. Celles-ci furent d'abord confiées au clergé, qui en conserva l'apanage pendant de nombreux siècles.

Le vent de solidarité qui souffle actuellement à Liége ne fait que confirmer le caractère hospitalier et charitable de la nation liégeoise.

Les bateaux-mouches. — Par suite du régime des eaux, redevenu normal, le service des bateaux-mouches entre Jemeppe et Huy fonctionne de nouveau.

Vol au camion. — Sur un camion de Jean V... qui se trouvait en stationnement au quai de la Goffe, on a dérobé une caisse contenant 100 paquets de chocolat et faisant partie d'un envoi de vingt-trois caisses.

Les soupçons de la police se sont portés sur deux individus qui avaient été aperçus rôdant autour du véhicule; ils ont été arrêtés et mis à la disposition du parquet. Ce sont les nommés Mathieu J... et Paul W..., habitant rue Basse-Wez.

A Charleroi

Acte de banditisme. — Le parquet de Charleroi instruit en ce moment une grave affaire.

Route de Binche, à Merbes-le-Château, un petit café bien achalandé est tenu par les époux Auguste Préaux, sexagénaires. Un soir de cette semaine, trois individus pénétrèrent dans le café, l'un après l'autre, semblant ne pas se connaître. Après avoir bu quelques verres, les hommes se levèrent et se dirigèrent vers le comptoir comme pour y régler leur compte. A ce moment, un d'eux contourna le comptoir, et, d'un marteau qu'il avait dissimulé, frappa le cafetier, pendant qu'un deuxième tentait de ligoter la femme et que le troisième fouillait les tiroirs.

Malgré son âge, Préaux résista aux coups, parvint à arracher le marteau des mains de son agresseur, et l'en frappa à son tour. L'homme, blessé, trébucha et renversa la lampe. Cette circonstance permit à la cabaretière de se débarraser, elle aussi, de son agresseur et de courir dans la rue appeler du secours. Voulant se sauver, deux des trois vauriens se rencontrèrent dans l'obscurité et se frappèrent à coups de bâton, croyant chacun avoir affaire de nouveau au cafetier.

C'est donc blessés tous trois que les bandits s'enfuirent. On croit être sur leurs traces.

Les Sports

FOOTBALL

LE TOURNOI HANDICAP

Ucele Sport. 1-Schaerbeek Excelsior, 0.

Mauvais match joué devant un public restreint. La partie fut égale jusqu'au moment où l'équipe mixte fut réduite à 10 hommes. Dès ce moment, Uccle domina, mais sa ligne d'attaque, bien secondée cependant par des halves adroits, cafouilla au delà de toute compréhension et fit échouer des combinaisons qui semblaient immanquablement devoir réussir; il faut convenir aussi que les Ucclois eurent beaucoup de malchance. Dans l'ensemble, ils méritaient la victoire, mais les mixtes méritent une mention pour leur courageuse défense.

Les équipes en présence étaient les suivantes : Uccle Sport : Cnops, Graboillat et Jacquemyns; Ropsy, Vernay et Boes; Verhoeven, Morcels, Leclercq, Crosemans et Manie.

Schaerbeek-Excelsior : Meert, Guillaume et Van Rieth; Malfeson, Clabots et Cockelenbergh; Vandeweghe, Vreebos, Bamps, Grauls et Parentani.

Au début de la partie, le jeu est assez partagé avec un certain avantage pour Uccle aidé d'un vent très violent, mais ses forwards chipotent et ne parviennent pas à shooter. La défense des mixtes paraît très en forme et Guillaume se distingue. Après 20 minutes de jeu, Bamps et Jacquemyns sholent ensemble sur la balle, Bamps se foule le pied et doit abandonner la partie. Uccle prend nettement le dessus, mais termine toujours aussi mal ses attaques. Un shot de Boes est cependant difficilement arrêté dans le haut du goal par Meert. Les mixtes sont enfoncés et après un corner une longue mêlée se produit tout près du goal; ils parviennent finalement à se dégager et vers la fin l'aile Van-Ieweghe-Vreebos mène quelques bonnes attaques bien arrêtées par Jacquemyns. Au repos 0-0.

Les mixtes recommencent à neuf et Parentani n'entre en jeu qu'après 5 bonnes minutes. Uccle domine et ne quitte que rarement les abords du goal de Meert, mais les avants tripotent avec autant de conviction qu'au premier time, le trio du centre surtout est maladroit. Morcels, après un corner, place un shot sur la latte, plusieurs essais assez faibles sont arrêtés par Meert. La balle roule plusieurs fois devant le goal de Schaerbeek, mais les forwards uccloise sont partout excepté où il faudrait se trouver pour marquer 1. Puis c'est Crosemans seul à 3 mètres du goal qui shote lamentablement à côté! Enfin, après un bon effort de Boes, la balle centrée par Manie est reprise par Le Clercq qui, de volée, marque pour Uccle. On joue depuis environ une demi-haure. Et Uccle recommence d'attaquer et aussi de rater. Crosemans à nouveau seul devant le goal shote encore à côté. Vers la fin de la partie, Leclercq se replie à la défense et Schaerbeck-Excelsior attaque quelque peu, un shot de Vreebos manque même le but de peu et la fin arrive sans plus rien de spécial. Les deux équipes ont joué un jeu très décousu, le nouveau back uccloise Jacquemyns, qui vient du St-Job F. C. a bien joué, de même que Vernay infatigable et les jeunes Boes et Ropsy, ce dernier faisait ses débuts comme half. Des forwards il n'y a guère à citer que Manie qui paraît rudement raide pour son jeune âge. Beaucoup d'exercices d'assoupissement, jeune homme!

Les mixtes handicapé par l'accident qui les mit en état d'infériorité numérique se sont courageusement défendus, mais manque homme Vreeb Bo cepc men heures, ce qui lui e... parfois les décisions pa... toujours heureuses.

Classement des équipes.

	J.	G.	P.	N.	goals p.c.	Pts
1. Uccle-Sport (10)	2	1	1	0	1-3	12
2. Excels.-Schaerb. (10)	2	0	2	0	0-1	10
3. S. C. Anderlecht (5)	2	1	1	0	4-3	7
4. Racing C. B. (5)	2	1	1	0	3-9	7
5. Un. St-Gilloise (0)	2	2	0	0	10-1	4
6. Daring C. B. (0)	2	1	1	0	5-3	2

Les chiffres placés entre parenthèses après les noms des équipes indiquent le nombre de points d'avance dont elles bénéficient pour le tournoi handicap.

LA COUPE DE LIEGE

Division I

Ans F. C.-Herstal F. C.	5-0
Skil Val Saint-Lambert-F. C. Liége	1-4

Division II. — Finales.

Tilleur F. C.-U. S. Jupille	1-2
Standard C. L.-Micheroux	3-1

Scolaires. — Finales.

F. C. Liége-Bressoux F. C.	1-1
Kinkempois-Standard	1-4

CHAMPIONNAT PROVINCIAL ANVERSOIS

Division I

Berchem-Sport-F. C. Malinois	0-1
Beerschot A. C.-R. C. Malinois	0-0

CHAMPIONNAT VERVIETOIS

Division I

Herve F. C.-S. C. Theux	2-2
Cercle Athlétique-F. C. Pépinster	4-1
C. S. Pépinster-C. S. Verviers	0-7
Stand. Andrimont-R. C. Lambermont	1-5

* * *

N. B. — L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain les compte rendus des matches joués en province.

Le Dr L. DOGNIAUX

Spécialiste depuis 24 ans, dont les établissements hospitaliers (Institut chirurgical et Hôtel-Dieu) avaient été transformés en ambulances, reçoit (hernies, appendicite, descente de matrice, difformité des os). (11357

Lundi, mercredi, de 1 à 3 heures (h. c.)

RUE DE L'INSTITUT A JUMET

EMILE DE GRAEVE

Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles

135, boulevard Anspach, BRUXELLES, 135

Achat et vente de titres. Change : ayement de tous coupons. Renseignements gratuits. De 10 à 1 et de 3 à 6 h. (11856

Le Marché Financier

BOURSE DE PARIS DU 26 FEVRIER 1916

Rente française 3 p. c., 61.50; Emprunt russe 4 1/2 p. c., 72.80; Espagne exté. 4 p. c., 91.60; Turquie, 420; Rio Tinto, 1720; Portugal 3 p. c., 61.50.

Informations financières

Société des Faubourgs de Bruxelles

(SOCIETE ANONYME)

Les actionnaires se réuniront en assemblée générale ordinaire le mardi 21 mars 1916, à 2 heures de relevée, au siège de la société, Montagne du Parc, nº 8, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1º Rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires sur les opérations de l'exercice 1915;

2º Approbation, s'il y a lieu, du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 1915;

3º Décharge à donner aux administrateurs et commissaires. (Art. 77 de la loi du 25 mai 1913.);

4º Election d'un administrateur.

L'administrateur-directeur,

J. KUHNEN

Société des Fonderies et Poêleries de Tamines

MM. les actionnaires sont informés de ce que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le mardi 21 mars prochain, à 4 heures, au siège social à Tamines.

Pour assister ou se faire représenter à cette assemblée, les propriétaires d'actions sont tenus de se conformer à l'article 40 des statuts.

Les titres peuvent être déposés : 1° au siège social; 2° à la Banque de Charleroi à Charleroi.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du conseil d'administration et du commissaire;

2° Examen et approbation du bilan et du compte profits et pertes;

3° Nominations statutaires.

4° Décharge à donner aux administrateurs et commissaire.

Brasserie de la Chasse Royale

Société [illegible] à Anderghem.

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 27 mars 1916, à 2 heures de relevée, au siège social, 128, chaussée de Wavre, à Anderghem.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du conseil d'administration et du commissaire;

2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1915;

3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaire;

4° Nominations statutaires;

5° Communications diverses.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux prescriptions de l'article 27 des statuts.

L'ALBANITE

Société anonyme, à Ottignies.

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social, à Ottignies, le jeudi 16 mars, à 11 heures du matin.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du conseil d'administration et du commissaire;

2° Examen et approbation éventuelle du bilan et du compte profits et pertes (exercice 1915);

3° Décharge à donner à MM. les administrateurs

Théâtres de la g[illegible]

Balkans : La situation n'a pas chan[illegible] au siège so-

LES AFFICHES ALLEMANDES statuts, de

Avis. — En vue de favoriser le dévelop[illegible] du commerce des poulains en Belgique, j[illegible] mets, cette année, comme l'année précédente, [illegible]nière organise des foires à [illegible]

(Société anonyme en liquidation)

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire, qui sera tenue le 20 mars 1916, à 10 heures, à Liége, 108, boulevard de la Sauvenière.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport des liquidateurs;

2° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;

3° Nomination des commissaires-vérificateurs;

4° Ratification de la convocation, au même jour, à 16 h. 1/2, de l'assemblée générale ayant pour objet la lecture du rapport des commissaires-vérificateurs, l'approbation des comptes, la décharge à donner aux liquidateurs et la clôture de la liquidation.

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire, qui sera tenue le 20 mars 1916, à 16 h. 1/2, à Liége, 108, boulevard de la Sauvenière.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport des commissaires-vérificateurs;

2° Approbation des comptes;

3° Décharge à donner aux liquidateurs;

4° Clôture de la liquidation.

Pour assister à ces assemblées générales, MM. les actionnaires auront à se conformer à l'article 22 des statuts.

Le dépôt des actions peut être effectué :

A Liége : A la Banque Générale de Liége.

A Bruxelles, chez MM. F. M. Philippson et Cie.

Compagnie Générale

DES

Tramways à Vapeur Piémontais

SOCIETE ANONYME

Le Conseil d'administration a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les actionnaires que l'assemblée générale annuelle se tiendra le samedi 18 mars 1916, à 3 heures (h. c.) de l'après-midi, rue du Nord, n° 80, à Bruxelles.

Le dépôt des actions, en vue d'assister à l'assemblée, doit être fait le 13 mars au plus tard, soit :

A BRUXELLES : Au siège social, 45, rue Ducale; à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 21, rue des Colonies.

A LIEGE : A la Banque Liégoise, 34, rue de l'Université.

A SALUZZO : Aux bureaux de la Société, de 10 heures à midi.

ORDRE DU JOUR :

1° Eventuellement, rapports, bilan et compte de profits et pertes;

2° Eventuellement, décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;

3° Nomination d'un administrateur et d'un commissaire, sortants et rééligibles.

Banque Générale Belge

SOCIETE ANONYME

Assemblée générale ordinaire.

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale qui se tiendra au siège social à Namur le *mardi 21 mars à 3 heures.*

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;

2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;

3° Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires;

4° Nominations statutaires;

5° Fixation d'un minimum d'émoluments à attribuer à MM. les commissaires (art. 64 de la loi).

Les propriétaires d'actions au porteur qui désirent assister à cette assemblée sont priés de se conformer à l'article 45 des statuts et de déposer leurs actions soit à l'un des trois sièges de la banque, à Anvers, Namur ou Verviers, soit à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles.

Société des Verreries de Jemappes

MM. les actionnaires sont invités à assister, le mardi 14 mars 1916, au siège social, à Jemappes :

A. A l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, conformément à l'article 40 des statuts, à 11 heures du matin, avec l'ordre du jour suivant :

1° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1915;

2° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;

3° Nominations statutaires d'un administrateur et d'un commissaire.

B. A l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à 11 h. 1/2 du matin, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, avec l'ordre du jour suivant :

1° Modifications des articles 2, 4 et 5 des statuts. Texte proposé : « La Société a pour objet : *a)* la » fabrication des verres à vitres, de la gobeletterie » et des glaces; *b)* l'achat et la vente de ces pro» duits, et *c)* toutes les industries accessoires qui » se lient à l'exploitation, au traitement et au com» merce de ces produits et d'autres produits simi» laires.

» Toutes autres opérations sont formellement in» terdites

» Il est interdit aussi à la Société d'acquérir des » immeubles qui ne seraient pas nécessaires ou » utiles à l'objet de son industrie ou à l'économie » de son exploitation. »

2° Modification de l'article 3 : Prorogation de la durée de la société jusqu'au 14 mars 1946;

3° Modification des articles 17, 18 et 19. Texte proposé : « L'excédent favorable du bilan, déduction faite des frais généraux, charges sociales et » amortissement nécessaires, constitue le bénéfice » net.

» Sur ce bénéfice il est prélevé tout d'abord :

» 1° 5 p. c. pour la réserve légale. Ce prélèvement *» cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a* » atteint la moitié du capital social;

» 2° Eventuellement, la somme nécessaire pour » payer aux versements anticipatifs effectués sur les » actions, l'intérêt qui serait déterminé payable sur » les bénéfices, en exécution du dernier alinéa de » l'article 6 des statuts;

» 3° La somme nécessaire pour attribuer aux ac» tions un premier dividende de 5 p. c. sur le mon» tant dont elles sont libérées par versements appe» lés ou par apports.

» Sur le surplus, il est attribué : *a)* à chaque » administrateur 2 p. c.; *b)* à chaque commissaire, » le tiers de la part d'un administrateur, sous ré» serve de ce que stipule le quatrième alinéa de » l'article 64 des lois coordonnées précitées sur les » sociétés commerciales.

» Le solde est réparti par parts égales entre les » actions, quel que soit le montant respectif de leur » libération.

» Toutefois, le conseil d'administration peut pro» poser à l'assemblée générale d'affecter tout ou » partie de ce solde soit à un report nouveau, soit » à la formation de fonds spéciaux de réserve ou » de prévision, et cette proposition, émanant du » conseil, ne peut être amendée ou rejetée que par » un vote de l'assemblée réunissant les trois quarts » des voix pour lesquelles il est pris part au vote. »

4° Mise en concordance des statuts avec la loi sur les sociétés commerciales du 25 mai 1913 et refonte complète des statuts. Modifications portant notamment sur : Etablissement de sièges administratifs, succursales, rédaction des apports, formation du capital social, rédaction des apports, augmentation et réduction du capital social, création d'obligations (articles 1, 6 à 10 et 15); arrêté du bilan et du compte de profits et pertes, payement et prescription des dividendes (articles 16, 20 et 21); fixation du nombre des administrateurs à 5 au plus, délégation à conférer par le conseil, cautionnement des administrateurs et commissaires, réunions, délibérations et pouvoirs du conseil d'administration, surveillance de la société, indemnité fixe des administrateurs et commissaires (articles 22 à 29, 34, 36 et 37); suppression des articles 30 à 33 et 35; pouvoirs et composition des assemblées générales, conditions pour être admis à celles-ci, lieux de réunion des assemblées générales, présidence et composition du bureau, mode de délibération des assemblées, majorités requises, signatures des procès-verbaux (articles 38 à 45); dissolution de la société et partage de l'actif social (articles 46 et 47). Conformément à l'article 39 des statuts, MM. les actionnaires doivent, dix jours avant la date de ces assemblées générales, effectuer le dépôt de leurs actions au siège social ou remettre au directeur-gérant un reçu, indiquant le nombre et le numéro de leurs actions et constatant le dépôt de celles-ci dans un établissement financier de Belgique notoirement connu.

Le Conseil d'administration.

LE CREDIT ANVERSOIS (Société Anonyme) met à la disposition du public à son siège de **BRUXELLES,** 30, avenue des Arts, et à son agence de la même ville, 39, rue du Fossé-aux-Loups, des coffres-forts de différentes dimensions et ce, **A PARTIR DE 6 FRANCS ANNUELLEMENT.**

Ces coffres-forts sont construits de manière à obtenir la plus grande sécurité. Ils sont pourvus d'une combinaison à secret, dernier perfectionnement et d'une seule clef. Le locataire a la faculté de modifier à son gré le secret de la serrure de son coffre. Les caveaux blindés où les coffres se trouvent, **SONT L'OBJET D'UNE SURVEILLANCE CONSTANTE DE JOUR ET DE NUIT.**

Les galeries sont accessibles tous les jours non fériés, **SANS INTERRUPTION,** actuellement, **DE 9 A 18 HEURES A L'EXCEPTION DU SAMEDI OU ELLES NE SONT ACCESSIBLES QUE JUSQU'A 14 HEURES.**

Société d'Harmonie

(SOCIETE ANONYME)

VERVIERS

Il est porté à la connaissance de MM. les sociétaires que, conformément aux statuts, la prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 11 mars 1916, à 5 h. 1/4, au Palace, rue Jardon.

ORDRE DU JOUR :

1° Approbation du bilan et décharge aux administrateurs et commissaires;

2° Nominations statutaires.

Le Secrétaire, H. LIMBORGH. — *Le Président,* A. FLECHET.

AVIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE

Tramways Electriques en Espagne

Siège social : 54, rue de Namur, à Bruxelles.

(Entrée provisoire : 10, rue Thérésienne.)

Remboursement d'obligations. Payement de coupons.

Les 502 obligations 4 p. c. de 500 francs, sorties au tirage du 21 février 1916, seront remboursées à partir du 1er mars 1916, par 500 francs, moins fr. 2.06 d'impôt, soit net fr. 497.94 (coupons nos 35 et suivants attachés) :

A BRUXELLES : A la Banque de Bruxelles; à la Banque de Paris et des Pays-Bas; chez M. E. L. J. Empain, banquier.

Des listes du tirage sont mises à la disposition des intéressés aux banques susdites.

Le coupon n° 34 des obligations 4 p. c. est payable par 10 francs, nets d'impôts, à partir de la même date et aux mêmes banques. (12644

PALAIS DU TROCADÉRO

17, avenue de la Toison d'Or, 17

BUREAU : en soirée, 8 h. 1/2 (Porte de Namur) BUREAU : en matinée, 3 h. 1/2
RIDEAU : — 9 h. RIDEAU : — 4 h.

AVIS

dorénavant tous les

Mercredis

SOIRÉE à 9 heures

2 soirées : mercredi 1er et jeudi 2 mars

La Traviata

(SELECTION)

Mlle d'Avanzi VIOLETTA — **M. Génicot** RODOLPHE — **M. Van Obbergh** d'ARBEL

Ouverture « *Egmont* ». . . . . L. VAN BEETHOVEN.
Sylvia « Ballet ». . . . . DELIBES.

par l'Orchestre du TROCADERO (40 musiciens)

Sous la direction de **CÉSAR BORRÉ**

SENSATIONNEL !!! :: la Grande Tragédienne :: **Sarah BERNHARDT**

dans la célèbre comédie

DRIENNE LECOUVREUR

AVIS. — Retenez vos places au bureau de location, ouvert tous les jours de 11 à 3 h., et, le samedi, de 11 à 6 heures.

Crédit Central du Brabant

SOCIETE ANONYME

22, rue d'Arlon, à Ixelles-Bruxelles

ASSEMBLÉE GENERALE

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale statutaire qui aura lieu, le lundi 13 mars 1916, à 2 heures, au siège social, 22, rue d'Arlon, à Ixelles-Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1° Lecture des rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires;

2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes, pour l'exercice 1915;

3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires pour leur gestion pendant l'exercice 1915;

4° Election d'un administrateur en remplacement d'un administrateur sortant et rééligible, et de trois commissaires en remplacement de trois commissaires sortants et rééligibles;

5° Divers.

Pour pouvoir prendre part aux délibérations, MM. les actionnaires sont priés de bien vouloir se conformer aux stipulations de l'article 20 des statuts.

Le président, L. BRABANDT.

SOCIETE ANONYME

Métallurgique de Prayon

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social à Prayon, le lundi 20 mars 1916, à 2 h. c. de relevée.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires;

2° Examen et s'il y a lieu approbation du bilan et du compte profits et pertes au 31 décembre 1915;

3° Décharge à donner à MM. les administrateurs et commissaires pour l'exercice 1915;

4° Elections statutaires.

Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires devront se conformer à l'article 21 des statuts sociaux.

Le dépôt des titres pourra s'effectuer :

A Prayon, au siège social;

A Bruxelles, chez MM. F. M. Philippson et Cie, rue de l'Industrie, 44.

A Liége, à la Banque Générale de Liége.

LA BANQUE D'ESCOMPTE

20, rue Goderoid, 20, NAMUR

Escompte tous coupons non payables ou non échus. 11818

CAISSE PATRONALE

Compagnie belge d'ass. et de rentes

57, rue de la Régence, Bruxelles

La Société informe que son service de prêts hypothécaires est toujours en mesure de satisfaire à toute proposition sérieuse. La Société prête aux conditions habituelles à terme fixe et à intérêt du jour. 10610

P. VANHECKE

I, RUE SAINT-GÉRY, I (près de la Bourse)

(Anciennement, 30, rue de Londres)

Spécialité de filtres de Plantations et de valeurs non côtées. — Achat et vente des valeurs du groupe Hallet Songei-Lipoet, Sélangor, Fauconnier, Huilerie de Sumatra et Deli, Kémadam, Mopoli, Java, Hevea, etc. — *Bureau de 9 à 5 heures.* 11751

AVIS

A la suite du décès de M. O. PIETERS, accordeur-facteur en pianos, son fils, **M. Georges PIETERS,** ex-premier accordeur des maisons Erard et Günther, informe l'honorable clientèle de son père qu'il continuera à la visiter et apportera tous ses soins aux accords et réparations qui lui seront confiés. Prière d'écrire : 11637

Maison C. SCHILLIO et G. PIETERS

Pianos de toutes marques :- ocation

Neufs et occasions :- Echange et répa ations

16a, avenue Jean Volders, 16a

Agence de Transports

SERVICE SPÉCIAL DE MESSAGERIES

Commission — Consignation

Urs. Laurent

RUE DE RIBAUCOURT, 146 à 152

BRUXELLES (Maritime)

VASTES MAGASINS appropriés pour le dépôt de marchandises

Mouvement de l'état civil

VILLE DE BRUXELLES

Naissances. — Déclarations du 20 février.

1 garçon et 4 filles.

Décès. — Déclarations du 20 février.

Marie Steyaert, 67 ans, pensionnée de l'Etat, veuve Bion et Dupont, rue de Flandre, 191; Cath. Van Meerbeeck, rentière, 74 ans, veuve Beaurain, square Marguerite, 40; Jules Renard, 1 an, rue Blaes, 160; Marie Vanderhaeghe, 3 mois, rue des Comédiens, 61; Désiré Fourmanois, 68 ans, veuf Devrieux, domicilié à Tubize; Constant Vercruysse, garçon d'hôtel, 48 ans, veuf Houbren, rue Rempart des Moines, 23.

Mariages du 20 février

Marcel Seis, étudiant, avec Anna Feremans, sans profession, rue Joseph II, 70. — Charles Vanrottem, maître d'hôtel, avec Marie Ory, sans profession, square Frère-Orban, 7. — Gérard Van Dyck, étudiant, avec Pauline Deweer, modiste, place des Gueux, 15. — Armand Peigneux, peintre, avec Maria Heyndrickx, tailleuse, rue du Pélican, 42. — Léopold Cornet, employé au gaz, avec Marie De Lombaerde, brodeuse, rue du Char, 7. — François Duquaine, coupeur en chaussures, avec Sophie Bonnet, cigaretière, impasse Ste-Cécile, 8. — Louis Godin, plombier, avec Anne Daen, costumière, impasse Colin, 5. — Guillaume Bernard, ouvrier à la voirie, avec Jeannette Vanden Eynde, journalière, rue des Vers, 39. — Albert Beaurain, maçon, avec Joséphine Bernard, brocheuse, rue des Vers, 39.

Promesses de mariage du 27 février.

A. Eien, employé, rue du Marronnier, 17, et M. Dryvers, demoiselle de magasin, rue du Lavoir, 20.

— L. Janssen, liquoriste, rue d'Anderlecht, 57, et B. Procureur, tailleuse, idem.

— Ch. Merckx, tourneur en cuivre, impasse du Chien-Marin, 1, et J. Spettinckx, repasseuse, impasse Deppekens, 6.

— G. De Mol, monteur en chauffage, à Saint-Gilles et Th. Delcourt, brocheuse, rue des Radis, 20.

— J. Vande Voorde, cabaretier, à Molenbeek-Saint-Jean, et J. Blommaert, serveuse, rue Terre-Neuve, 37.

— A. Laroche, colporteur, impasse des Escargots, 18, et M. Desamblanex, sans profession, idem.

— I. Roos, électricien, à Anderlecht, et M. Koeckx, cuisinière, avenue Legrand, 6.

— F. Wyns, employé, à Ixelles, et B. Walteau, sans profession, boulevard de la Cambre, 48.

— M. Dewilde, tailleur, à Ixelles, et G. Levin, employée, rue Van Gaver 18.

— V. Goillot, tapissier, rue du Marché-au-Charbon, 92, et G. Pirard, journalière, idem.

— M. Glison, peintre, à Arlon, et G. Borée, journalière, rue Vander Elst, 15.

— A. Corbetier, journalier, boulevard du Midi, 110, et M. Schmid, lingère, idem.

— L. Desmedt, aide monteur, rue de l'Economie, 26, et L. Jacqmin, ouvrière de fabrique, idem.

— A. Cornet, employé, rue aux Choux, 52, et M. Maeter, journalière, rue du Canon, 33.

— F. Hardy, chapelier, rue Sainte-Anne, 22, et M. D'Ours, journalière, idem.

— J. Lacroix, employé, à Ixelles, et M. Verbist, tailleuse, rue de la Senne, 74.

— F. Arix, cordonnier, impasse de l'Ebénisterie, 2, et I. Bollens, tailleuse, rue aux Laines, 84.

— G. Soetewey, garçon de café, petite rue au Beurre, 8, et M. Van Linthoudt, servante, rue de Ruysbroeck, 54.

— E. Van Haerlem, négociant en meubles, rue du Borgval, 9, et L. Mertens, ouvrière tailleuse, à Anderlecht.

Nécrologie

On nous prie d'annoncer la mort de M. Alfred Lefebvre, ancien notaire, né à Morialmé le 27 décembre 1850, décédé à Bruxelles le 23 février 1916.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité. Vu les circonstances, il n'a pas été envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu. (12638

* * *

La famille Van den Eynde-Boels nous prie de faire part du décès de M. *François Boels,* notaire honoraire à Louvain, place Saint-Jacques, n. 6.

Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité et le service solennel sera annoncé ultérieurement. (12653

* * *

Désinfecteur Vangest, r. de l'Orge, 77, Ixelles.

Cours de Langues Vivantes

CONVERSATION -:- ACCENT PUR

Méthode très rapide — Prix modéré

Cours anglais le 15 mars

S'inscrire jusqu'au 12 mars (nombre limité)

91, RUE DE HENNIN, 91

(Près de l'Avenue Louise et de la Rue Lesbroussart)

IXELLES-BRUXELLES 12663

Les Spectacles du Jour

PALAIS DU TROCADERO, avenue de la Toison-d'Or, 17 (porte de Namur). — Spectacles les samedis, dimanches, lundis, mercredis et jeudis à 9 heures et le dimanche en matinée à 4 heures. Grand concert symphonique et cinématographique.

PALAIS DE GLACE, Montagne-aux Herbes-Potagères, 47. — Aujourd'hui, à 5 heures, concert. Le soir, à 8 h. 1/2, *La Belle Hélène.*

PATHE-PALACE-BOURSE, boulevard Anspach, 85 (direction Angèle Van Loo). — 8 h. 1/2. — *La Poupée.* — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 h. 1/2.

OLYMPIA, rue Auguste-Orts. — 9 heures. — *Les Marionnettes.* — Les dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 4 heures.

MOLIERE, rue du Bastion. — 8 heures. — *Un Fil à la Patte.* — Les dimanches, matinée à 4 heures.

BOIS SACRE, rue d'Arenberg, 3a. — 9 h. 1/4. — *Robert Macaire.* — Les dimanches et fêtes, à 4 heures, matinée.

FOLIES-BERGERE, rue des Croisades. — 9 h. — *Le Grand Mogol.* — Les dimanches, matinée à 4 h.

GAITE, rue du Fossé-aux-Loups. — 9 heures. — *Une Femme.* — Les dimanches, lundis, jeudis et samedis, matinée à 3 h. 1/2.

SCALA, place De Brouckere. — 9 h. — *La Revue.* — Les dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 4 h.

LA MAISON DE VERRE, rue Fossé aux Loups. — 9 heures. — *Noces d'Argent; La Petite Carmen.* — Les dimanches, jeudis et fêtes, à 4 heures, matinée.

VIEUX BRUXELLES, rue de Malines, 48. — 8 h. 1/2. — *La Petite Bohème.* — Matinée à 4 h. 1/2, les dimanches, lundis et jeudis.

WINTER-PALACE, boulevard du Nord, 118. — 9 heures. — *La Sacrifiée.* — Matinée à 4 heures les dimanches, jeudis et samedis.

LA CIGALE, rue Neuve, 37. — 8 h. 3/4. — *Chante! chante! cigale!* — Les dimanches, matinée.

THEATRE ROYAL FLAMAND, rue de Laeken. — Mercredi et jeudi, à 8 h. 1/2, *De Geluarede Kat* (« Le Chat Botté »), féerie opérette en 8 tableaux avec deux grands ballets. Mise en scène superbe. Orchestre et chœurs sous la direction de M. H. Van Luck.

ALHAMBRA, boulevard de la Senne. — 8 h. 1/2. — Représentations flamandes. — Matinée à 3 h. 1/2 les dimanches et jours de fête. — *De Trafiest van Berreke Vertruust,* revue bruxelloise.

THEATRE VARIA, rue de la Couronne, 78. — Music-hall.

PALAIS BAUDOUIN, porte d'Anvers. — Music-hall.

PRADO, place Communale de Molenbeek. — Music-hall.

KURSAAL, rue Neuve, 15. — Concert-cinéma.

SPLENDID CINEMA, boulevard du Jardin Botanique, 27.

MAJESTIC CINEMA, boulevard du Nord, 62.

REGENT CINEMA, rue Neuve, 53.

MODERN CINEMA, rue Neuve, 147.

GRAND CINEMA ROYAL, avenue Marnix, 4.

CINEMA SELECT, porte de Namur.

CINEMA THEATRE, chaussée d'Ixelles, 10.

TRIANON CINEMA, rue Neuve, 68.

CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne, 21.

EMPIRE CINEMA, place Madou, 5 (à l'angle de la chaussée de Louvain).

CINEMA DU PROGRES, rue du Progrès, 17.

CONCERTS VICTORIA. — 9 heures. — Orchestre de 25 exécutants, sous la direction de M. Jules Blangenois. Attractions.

PALAIS DU TROCADERO. — Samedi 26, dimanche 27, lundi 28 février, mercredi 1er et jeudi 2 mars, *La Traviata,* sélection, avec Mlle d'Avanzi, M. Génicot, et M. Van Obbergh. Orchestre sous la direction de M. César Borré.

Film sensationnel Sarah Bernhardt, dans la célèbre comédie *Adrienne Lecourreur.*

* * *

PALAIS DE GLACE. — Aujourd'hui, mercredi, en matinée, concert avec Mme Elder et M. Halleux. Le soir, à 8 h. 1/2, sixième de *La Belle Hélène,* l'opéra-bouffe célèbre aux couplets si faciles et si mélodieux. Prochainement, *La Traviata,* avec Raoul de Lay et Mme Reine d'Avanzi.

* * *

PATHE-PALACE-BOURSE (théâtre Angèle Van Loo). — Rarement un spectacle aussi magnifiquement monté que *La Poupée* a été donné sur une scène bruxelloise. Les décors, les costumes, les ballets sont d'une incomparable beauté. Angèle Van Loo y obtient chaque soir un triomphal succès. L'orchestre du théâtre Angèle Van Loo, composé de virtuoses et dirigé par M. F. Lambou, peut rivaliser avec ceux de la Monnaie et des concerts Ysaye.

* * *

OLYMPIA. — La direction s'est vue forcée de prolonger les représentations des *Marionnettes,* la vibrante comédie de Pierre Wolff, tant l'affluence du public est grande depuis l'annonce des dernières. C'est un succès particulièrement flatteur pour M. Georges Duquesne et toute la troupe qui a mené vaillamment au succès la pièce célèbre.

Jeudi, dernière matinée.

* * *

MOLIERE. — *Un Fil à la Patte,* la joyeuse comédie de Georges Feydeau, attire la foule et ce sont chaque soir les mêmes ovations. Rappelons qu'avant le lever du rideau et pendant les entr'actes un excellent petit orchestre symphonique se fait entendre sous la direction de M. Boucher.

Demain, jeudi, à 4 heures, troisième et dernière représentation (abonnements série C) des *Femmes savantes,* de Molière.

* * *

BOIS SACRE. — Le trio des gendarmes, d'une allure vraiment martiale, est une page qui compte parmi les meilleures de la partition de *Robert Macaire,* l'opérette jouée actuellement au Bois Sacré. Emile Siroux a composé une musique originale, encadrant bien l'action si amusante imaginée par MM. R. De Man et Nossent. Il faut aller voir les silhouettes remarquablement croquées par Sternon et Nossent pour évoquer les figures quasi historiques des deux fameux bandits! Chaque artiste, d'ailleurs, a composé avec talent son personnage, et l'ensemble est parfait dans de jolis décors neufs. Ajoutons que c'est un spectacle tout à fait gai, réellement attrayant et d'un parfait bon goût.

* * *

GAITE. — Chaque nouvelle représentation de *Une Femme,* la belle comédie dramatique de MM. Gibet et Ruskart, dont la Gaîté nous a donné la primeur, est pour les auteurs et pour les excellents interprètes, Mme Rachel et M. Léon Berryer en tête, l'occasion d'un succès chaque fois plus vif.

Jeudi, matinée.

* * *

SCALA. — Les jours se suivent et se ressemblent à la Scala, c'est-à-dire qu'il y a toujours foule pour applaudir la jolie et spirituelle revue de Francis Bernard, qui vient d'atteindre la vingt-cinquième représentation et dont le succès va sans cesse grandissant. La location est déjà ouverte pour les deux représentations de dimanche.

* * *

VIEUX BRUXELLES. — Outre l'excellente interprétation, on a vivement apprécié dans *La Petite Bohème* la mise en scène si vivante, si animée, si pittoresque de M. Duvernet. Le bal masqué du 2e acte, avec ses grisettes et ses débardeurs, évoque la pensée d'un dessin de Gavarni, et le premier comme le troisième acte sont de délicieux pastels pris sur le vif.

* * *

LA CIGALE. — Les *Petites Brebis,* qui succéderont, à une date imprécise encore, à *Chante!... Chante!... Cigale!* bénéficieront d'une interprétation de tout premier ordre, en tête de laquelle figureront Mmes Villorbau et Rouma, MM. André Hass, Henriot et Jef Orban.

* * *

SPLENDID CINEMA. — Du 24 février au 2 mars : *Le Mort,* le chef d'œuvre de Camille Lemonnier; *Monsieur chasse,* vaudeville en 4 actes; *La Fille du Maître Pêcheur,* drame; *Les Suffragettes,* comique; etc.

* * *

TRIANON-CINEMA. — Du 25 février au 2 mars : *Le Ténor,* drame en 3 parties; *La Morale du Juge,* drame; *Le Gaucho,* drame cow-boy; *Eaux Miraculeuses,* comédie; *Lisa va au Bal masqué,* comique; *Dent pour Dent,* comique; *Le Chemin mystérieux,* drame.

* * *

CINEMA COLONIAL. — Du 26 février au 2 mars : *Le Trésor de Guatemoya,* aventure de Nat Pinkerton, en 4 parties; *Dans les Replis du Python,* drame de la Jungle; *Arthème contre Polycarpe,* comédie fantastique; *La Vallée du Var,* voyage; etc.

* * *

CINEMA DU PROGRES. — Du 25 février au 2 mars : *Les Gants de Rocambole,* comédie; *Le Disparu,* grande scène dramatique; *Désillusions de Madge et de Fred,* comédie; *Polycarpe sur le fil,* comique. Tous les soirs, les Marcus, jongleurs équilibristes mondains.

* * *

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 19. — Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux débuts. (12528

* * *

PALAIS BAUDOUIN MUSIC-HALL. — Porte d'Anvers. Spectacle varié, 1,800 places. Tous les vendredis, nouveaux débuts. (12290

Consommation de 1er choix. Tarif ordinaire.

AUX FOLIES

18, rue des Croisades (à côté Folies-Bergère)

Tous les soirs, à 8 heures

Chants, Danses, Attractions, Soupers

THE TANGO de 5 à 7 h. 11147

LA VIE PRATIQUE

L'HYGIENE DES MAINS

Rien n'est plus laid que des mains gonflées et rouges d'engelures. Voici un remède bien simple pour se préserver de cet ennuyeux inconvénient : Frottez-vous les doigts avec un peu de jus de citron, tous les soirs au lit.

Pour faire disparaître des mains des taches quelconques, servez-vous le moins possible d'eau et de savon. Les citrates sont la meilleure chose à employer, si vous en avez à portée; sinon, prenez du sel commun. Et servez-vous-en comme vous vous serviriez du savon.

LE PLAT QUOTIDIEN

CARBONNADES FLAMANDES

Voici encore une bonne recette pour ce plat si populaire :

Faire revenir dnas la graisse, sans laisser brûler, une couple d'oignons assez gros, coupés par petits morceaux; les retirer et faire sauter dans la sauce le bœuf coupé par morceaux. Remettre les oignons avec suffisamment d'eau pour recouvrir en partie la viande, ajouter un bouquet de thym et laurier, poivre, sel, pincée de muscade et un clou de girofle.

Quand la viande sera presque à point, délayer une petite cuillerée de farine dans votre vinaigre (un demi-décilitre) pour bien lier la sauce, et laisser achever la cuisson.

Beauté du visage et du cou

en quelques séances. **Enlèvement des poils et verrues. Traitement de l'obésité** Succès certains et rapides. *76, rue du Trône, Bruxelles.*

3,500 Machines

Broyeurs, concasseurs divers; malaxeurs, moteurs, chaudières et machines à vapeur, presses, tours, fo rouses scies à ruban, raboteuses, transmissions, etc., sont mis en vente à moitié prix et sont visibles tous les jours au **MATERIEL INDUSTRIEL BELGE, 149, avenue du Moulin (Pont de Lutre). Bruxelles-Midi,** Arrêt des tram 14, 50 et 55. (Etablissement situé derrière la brasserie de MM. Wielemans-Ceuppens, à droite sitôt passé sous le pont de Lutre.)

Traitement nouveau - - et un que - -

La radiumhydroxygénothérapie, Electricité, Hydrothérapie, Massage, Psychothérapie, Orthopédie, Gymnastique, etc.

Tous ceux qui souffrent et qui ont tout essayé trouveront un soulagement immédiat et une guérison certaine et rapide. Un grand nombre de malades prétendus incurables ont été émerveillés de leur guérison inattendue. Il est de fait que l'étonnante action de la radioactivité sur l'épiderme est un des plus beaux sujets d'émerveillement que nous ait fournis la science depuis plusieurs années. Sous l'influence des prodigieuses émanations, les tissus qui constituent notre peau semblent recevoir un courant de vie nouvelle d'une intensité considérable qui les tient dans un état constant de jeunesse et de vigueur. Il faut se rendre à l'évidence, les bons résultats obtenus dans les maladies respiratoires, digestives, du système nerveux, etc., sont indéniables, indiscutables.

Lecteurs, méfiez-vous de la tuberculose, du cancer, de la folie qui vous guettent peut-être. Prévenez ces terribles maladies par ce traitement régénérateur (succès prouvés). Plusieurs spécialistes et un professeur honoraire de Paris y sont attachés. Consultations de 8 à 12 heures et de 1 à 6 heures, **Avenue du Roi, 208, Bruxelles-Midi.** (Prix réduits.) (8902a

Société Anonyme des Anciens Etablissements

André DE VRIENDT

Usine raccordée au chemin de fer de Brux.-Midi

Avenue Van Volxem, 416 à 422

Achat et destruction garantie des archives et papiers d'affaires

Achat de tous genres de déchets de papiers et rognures

AUX PLUS HAUTS PRIX 12218

Vous n'aurez **JAMAIS du BEAU LINGE** que si vous employez le Savon Mou Spécial Supérieur **"ESPANA"**

Garanti exempt de tout produit nuisible. — **NETTOIE, mais n'attaque pas le linge**

C'est le moins cher parce que c'est le meilleur et le plus avantageux

Savon genre "Marseille" -:- Savon en briques "Panama" 12108

Pour le gros et Comités d'alimentation: JAIME MIR, 99, Boulevard Anspach, 99, BRUXELLES

L'exploitation de la publicité du Quotidien *ayant été cédée depuis longtemps et par contrats à des agences, la Direction est au regret de ne pouvoir supprimer certaines annonces qui lui ont été signalées par des « fidèles lecteurs ».*

Elle répète, conformément à l'indication qui figure dans la manchette du journal et à toutes les traditions de la presse, que la rédaction n'assume aucune responsabilité quant à la teneur des annonces.

Petites annonces 0.25 la ligne

OFFRES D'EMPLOIS

On dem. femme pr fre app. de 7 h. 1/2 à 11 h. 1/2 20 fr. 159, boul. Anspach au 1er ét. (12668

On dem. pers. sachant écrire Récits d'aventures, M. C. bur. j. 70, rue du Midi. (12516

On dem. de suite fille à t. faire avant servi avec téfér. 95, rue Metsys, à Schaerbeek. (12646

On demande serveuse élégante. 66, Galerie du Commerce. (12647

On demande garçon de courses 15 à 16 ans. 173, av. de l'Hippodrome. (M.1217

On demande 28, rue St-Jean, comme concierge un ménage sans enfants de préférence agent de police ou employé de tram. (12621

PHARMACIE dem. garçon de cours. 13 ans prés. par parents 20, r. de Liedekerke. (12622

Usine dem. exc. corresp. sténo-dactyl. énerg. et act. préf. lang conn. t. tr. bur. Inut. post. si pas très cap. Offr. av. réf. et prét. J. M. 5 rue du Midi, 70. (12623

Modes et fournitures
On demande 28, rue St-Jean, une bonne vendeuse bien au courant fournitures et modes. Inutile de se présenter sans grande capacité ni 1res référ. (12621a

On dem. concierge anc. serv. sans enf. mari trav. dehors. Ecr. P.H., bur. j. 70, r. du Midi. (12627

On demande bonne vendeuse très au courant chaussures. Inutile si pas très au courant. 5, rue du Midi. (12640

QUARTIERS ET MAISONS

10 fr. jolie pet. mans. garnie à 1er p. pers. sle ou pied à t. pas affichée. Vis. après-midi. 64, r. de la Source. (12625

Bourse. Très jolie ch. garnie à louer pied à t. ou autre. 20, rue T'Kint. (12651

A 1er p. pied à t. ou autre 2 ou 3 ch. confort. garnies. Prix gu. 122, rue Joseph II. (12657

Bas mais. comm. 35 fr. 39, ch. Boondael. (12628

Chambre 1er ét. 12 fr. 177, r. Gray, Ix. (12629

50 fr. Bel appart. 5 pl plain-pied,eaux gaz et w.-c. à l'étage, seul loc Rue du Page, 18, ixelles (près de l'avenue Louise). 12624

Jolie mais. gr. jardin, 19, r. Albert, Laeken 700 fr.,clefs au no17. (12026

Rez-de-chauss. mod 4 pl. pr mag. ou dép. march. pr. de guerre Rue d.Vierges,29. (12586

Charleroi

A v. ou à 1er sup. *mais. maître*, conv. pour indust. ou rentier, sise à Charleroi (Nord), 64, r. Gayauderie; avant-cour, grand jardin, élect. et tout cont. moderne, prix très mod. S'adr 16, rue Vautier, Brux. (M.1143

Propriété industrielle

A vendre ou à louer faub. Bruxelles gr. et belle fabrique mesur. 845 m. c. de surface couv. mot. à gaz Tangyes 40 HP. gazogène électr. chauff. à vapeur, tranmis. au besoin mais. d'habit. Pr cond. s'adres. 73, av. Fontaine, Forest. (12641

Cause départ
A vendre à vil prix salle à mang. luxe, sup. piano de marque, bur. ministre, 2 biblioth. 2 riches faut. club cuir, beau sal., trois lustres, tapis, tabl. objets d'art et divers. 35, rue de Pavie (square Ambiorix). (12147b

DAME

artiste vend riche MOBILIER garnis. sa maison, **193, rue du Trône.** Splend. ch. à coucher L. XV, coûté 1,200 fr. à v. 390 fr.; sup. salle à mang. Renais., coûté 1,600 fr. à v. prix dérisoire; cab. de trav. acajou Emp. grand luxe; riche salon et autre; garnit. chem. et fenêtre; lustres, glace à sujets, foyer, bibelots, etc. (11867

VINS

Cause de décès à vendre 890 bout. vieux bourg., Bordeaux, porto. 41, rue de la Chaumière (Nord). (12537

Départ ch. à coucher acajou à gl. bis. 275 fr. mach. à laver Voldampf, no 3, 55 fr. gr. chem. 3 p. 65 fr. buffet cuis. 25 fr. et div. 34, r. des Acacias, Etterbeek. (12543

MARIAGES

A vend. deux moulins 1/2 prix. R. Ernest-Descailles, 23. Trams 1, 2, 3, 94. (12235

Nouvelle et grande carte de l'Europe, format 1m15 × 0m90. Belle édition coloriée. Prix: 1 franc. Franco: 1.10 en timbres poste 5 et 10 cent. Lissoir, 512, av. Rogier, Brux (11546

BI-METAL

Toutes épaisseurs.
A vendre.
183, rue des Tanneurs. (12423

Mobilier à vendre
Une sup. salle à manger av. chaises en cuir, coûté 2,000 fr. pr 650 fr. deux fauteuils club bur. compl. salon doré. Objets d'art. Piano Gunther. 3 chamb. à couch. en noy., acaj. et chêne. Obj. div. 35, boul. Lambermont, Schaerb. Trams 3, 53, 82. (12147

Emballages en carton ondulé

Carton ondulé en feuilles et rouleaux.
Boîtes à compartiments très résistantes.
Paillons pour bouteilles de toutes formes.
Boîtes pliantes pour colis postaux et échantillons.
Empaquetage pour beurre.
CALORIFUGES.
SPÉCIALITÉ DE BOITES POUR COLIS AUX PRISONNIERS.
Réduction aux œuvres de charité.

Société Belge de l'Ondulium
THEUX (Province de Liége) (11970

Messageries L. VANDEVELDE
Rue de la Vierge-Noire, 12, prox.-Centre
BRUXELLES-OSTENDE
et Vice-Versa
Transports réguliers et rapides de tous colis autorisés. 11675

HEYERMANS & Cie 15, r. Linmander - Bruxelles-Midi -
TOUS PRODUITS POUR PATISSIERS 11221
Importation directe de la Hollande

A chat au comptant de mobiliers et toutes autres march., fonds de gren. et de cave. 51, rue de la Roue. (11816

Achat de cuivre et étain, graisse, plomb, zinc et fer, les plus hauts prix. 6, boul. d'Anderlecht, Br. (11686

CAPITAUX

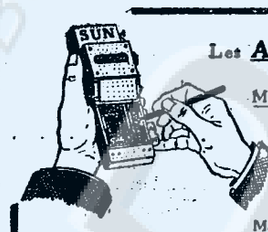
CAPITAUX
à placer sur hypothèque. 101, avenue Claeys. De 3 à , heures. (12470

2 MILLIONS - à PLACER -

depuis 5 p. c. sur hypot. tous rangs, indiv. succes. nues-propriétés et sur toutes garanties sérieuses. Solution en 48 heures. Aucun frais d'avance. On traite en province, de 11 à 1 h. et de 3 à 7 heures
12, RUE DE LA LIMITE
BRUXELLES 11765

LEVEE DU MORATORIUM!

Pour faciliter vos calculs, 12088
LISEZ la notice ci-après :



Les **Additions**
Multiplications et tous autres Calculs
sont faits rapidement et très facilement, avec la petite Machine "SuN".
Rien que la pose des chiffres, ni manivelle, ni levier. SuN fait en 1 heure le travail d'une matinée.
Prix: 185 frs. - Garantie: 2 Ans.
Demandez la Notice détaillée à l'Agent Général:
R. Jost, 20, Boulev. Barthélemy, Bruxelles. Téléph. B.4365.

MANUCURE-BAINS
Gymnastique suédoise
73, rue Botanique (Entrée dir., 1er étage)
Maison de première ordre 12467

Maladies secrètes

Voies urinaires, cystite, prostatite, urines troubles, maladies de la peau, vices du sang, eczéma -:- TRAITEMENT DU Dr EHRLICH

Dr PAULUS, *médecin spécialiste*
57, rue du Progrès, Bruxelles-Nord
CONSULTATIONS : 11907
Tous les jours, de 9 à 12 1/2 heures

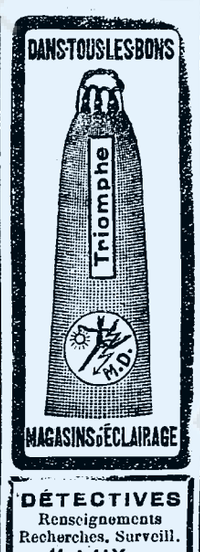
MESSAGERIE ECONOMIQUE ET RAPIDE
Transports en tous genres. *Service express Namur et province Luxembourg, Ardennes.* Pour conditions, s'adresser à la **Maison F. VRINS, Namur.**
Bureau et mag., Hôtel Empire, boulevard Anspach, 52. (11161

FABRICATION BELGE
Matériel isolant pour l'électricité
Ruban isolant, masse isolante Chatterton, etc.
GROS: (12661
SOCIETE BELGE E. F. I.
161, boulevard Anspach, 161, Bruxelles



CUIVRAGE JAUNE

et NICKELAGE A FAÇON par procédé nouveau *de petites pièces en fer* telles que CLOUS, VIS, BOULONS, ÉCROUS. — Livraison extra-rapide. — *Prix très avantageux,* suivant quantités. (9119
E. ROUSSEL, ingénieur, 62, rue du Marché, Bruxelles-Nord.



SUCRE-SEMENCES

de betteraves à sucre marque
WOHANKA UNIVERSELLEMENT CONNUE pour DONNER le plus gros poids de sucre à l'hectare 11989
DISPONIBLE EN STOCK, RÉCOLTE 1915
LIVRA SUN IMMEDIATE
en balles de 50 kg plombées, sacs perdus
PRIX GROS : 91, chaussée Vleurgat, Bruxelles

CARTONS BITUMÉS
USINES FOBER FRÈRES
JETTE-BRUXELLES 12569
83-89, Avenue de la Constitution

CAPITAUX PRIVÉS disponibles pour commerçants, industriels, particuliers, service spécial pour le moratoire et hypoth. R. des agts. 200, *chaussée de Haecht,* 1-5, 1 h. à 5 h., sonn. 2 fois. (12422

ENSEIGNEMENT
Victoria School
Langues vivantes
35, rue de Bériot, 35
Leçon d'essai gratuite 11 05

ANIMAUX EGARES
Disparu sam. chienne cocker blanc brun. Récompense. 27, rue du Magistrat. (12658

AVIS aux Fermiers et Grossistes

Graines de Betteraves Sucrières "MEYERS ELITE" du domaine de Friedrichswerth (Saxe).
Le plus grand rendement en sucre par hectare. 90 francs les 100 kilos.
Fourragères "Eckendorf" 125 francs les 100 kilos. 12507
1/2 sucrières Collets Vert et Rose, au cours, prix spéciaux pour grosses. — Echantillons, catalogues et renseignements sur demande. — Agent général pour la Belgique: **Labhaye Antoine, Wavre.** — Au *Monico-course* les mercredis de 2 à 4 heures.

Accoucheuse

Diplômée 1re classe en Belgique et France
Ex-interne des Hôpitaux
Consultations à toute époque
Discrétion
PRIX MODÉRÉS
14 Place des Martyrs
(gare Nord, donnant rue Royale) 31110

Accoucheuse

Consultations Discrétion
Pension toute époque
Prix modérés.
240, chauss. d'Ixelles 975

DÉTECTIVES
Renseignements
Recherches. Surveill.
"LUX"
71, r. de Laeken, Brux. 12272

Massage

Manucure de 1 à 8 h. 4, r. de la Charité, son. 2 f. (11771

Si vous toussez, prenez les pastilles RHUMOL

Dans toutes les pharmacies. -:- GROS : 56, rue de l'Ecuyer, 56. -:- BRUXELLES 1266

On demande fille à tout faire con. cuis. bour. 820, chaus. de Waterloo (Vert Chasseur). (12631

On dem. femme à journée 2 jours par semaine, mardi et vendredi. Ecrire D.P.72, bur. j. 70, rue du Midi. (12643

EMPLOI SUPPLÉMENTAIRE
On dem. personnes honnêtes, instruites, actives, appartenant à la bonne bourgeoisie et habitant centre agricole (convient spécialement à MM. les fonctionnaires).
Ecrire à M. de Smet, 143, boulevard Anspach, Bruxelles, en indiquant âge, profession et référ. Aucune caution à verser.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dlle 25 ans prés. b. fr.-fl. dés. pl. serv. serveuse ou comm. log. ou non. 24, r. de la Charité. (12648

Fonction. Etat licencié dem. emploi occup. suppl. ou représ. Ecr. M. B. 59, bur. j. 70, rue du Midi. (12652

Etant libre tous les jours après-midi dem. travail chez cordonnier. Prétent. modestes. Ecr. "A. J. G., bur. j. 70, r. Midi. (12650

Vendeur 36 ans, cont. alf. com. ch. **situation au bes. vers. caution banque.** Ecr. A.L.50, r. Midi, 70. (12642

Gens mar. s. enf. dés. garder mais. vide centre ville. Ne dem. que logem. Ecr. D.W.42, r. Midi, 70. (12666

Flinke prop. dienstmeid gezocht voor villa in Strombeek. Zich melden donder ag en maandag van 9-12 uur, rue du Gazomètre, 12, Bruxelles (Nord). 12635

Représent. expér. trav. Brux. depuis 20 ans dem. placer art. à la com. au bes. traite pr son compte comptant. Ecr. J.W.250, r. du Midi, 70. (12616

Coquet appart. meublé centre. 70, Galerie du Commerce. (12647b

Pied à terre garni à louer. Prix guerre, discr. 2, place Rouppe (Centre). (12655

A louer mais. de rent. 2 ét. veranda, ann. jard. 950 fr. pend. la guerre, 1,300 fr. après. 122, rue d'Irlande, St-G. (12636

A louer, maisons pour comm. Rue du Noyer, 150 et aven. Charbo, 2-4. ar. trams 59-60 61. 12485

Deux mais. modernes 2 étages à louer 60 fr. par mois, prix de guerre, toujours loué 850 fr. 13, rue Général Capiaumont, Etterbeek; 105, r. du Relais, Boendael. S'adres. 16, rue Mont. Oratoire. (12468

A louer, plusieurs app. agréable situat. Arrêt trams 59-60-61. Av. Louise, Malhallon, 8-10. (12485

VENTES D'OBJETS DIVERS

Huile de lin
20 litres vieille huile à vendre. Ecr. M. F., bur. journ. 70, r. Midi. (12672

A vendre au détail à 1 franc le mètre toile à ballon imperméable. 183, rue des Tanneurs. (12656

Départ. Mach à coudre tête rentrante neuve. 110 francs. 34, r. de Vienne. (12650

A vendre **bureau** ministre, **biblioth.** L. XVI en noyer, faut. **club cuir, salle à manger** noyer sculpté, buffets bas, **marbres, glaces.** S'adresser 1, avenue Saint-Augustin (tram 9). (12637

Chien de chasse
Très bon et beau pointer, bien dressé, rapport et arrêt, 20 mois, à vendre. Prix avantag. 11, chaus. de Haecht, Evere. (1216

Tour à fileter 1.30×1000 neuf, construct. moderne a vendre. 250, chaussée de Ninove. (12633

A vendre 5 magnétos Bosch neuves à 75 francs pièce. 183, rue des Tanneurs. (12654

TABLEAUX
Plusieurs tableaux à vendre proven. d'une bonne collect. 89, r. Royale-Ste-Marie, Schaerb. (12665

Médecins, masseurs, dentistes à vendre d'occ. beau moteur électr. suspendu avec bras flexible. 20, bd. du Midi, 20. (12632

ACHATS D'OBJETS DIVERS

On dem. grande cage de perroquet d'occas. 159, boulev. Anspach, au 1er. (12667

Dorure
En poudre même usagée. Très gros prix. 183, r. des Tanneurs. (12664

ACHAT BIJOUX
Or et brillants av. toute frais. dég. M. de Piété. Discrét. absolue. Sonnez 1er ét. 74a, rue Croix de Fer. De 2 à 5 h. (12614

MERCURE - ET ALUMINIUM -

Très gros prix. 183, rue des Tanneurs. 12423

Cuivre
Jaune feuilles et déchets. Très gros prix. 183, r. des Tanneurs. (12664

Chambres à air d'autos et vélos. Très gros prix. 183, rue des Tanneurs. (12654

Au plus haut prix j'achète: cuivre, étain, aluminium, mercure, etc. 51a, r. Wayenberg (de 2 à 7 h.). (12271

CUIVRE ET MERCURE
Très gros prix. 183, rue des Tanneurs. (12423b

IVOIRE
et plaques de phonogr.; très gros prix. 183, r. des Tanneurs. (12423c

On demande piano et harmonium. 7, avenue de la Reine, 7. (12613

ACHAT

au compt. de beaux vêtements, linges, chaus., bij. et tte esp. march. Dég. Mont-de-Piété. 3, r. du Damier (Nord). (12510



L'Estomac remis à neuf pour 2 fr. 50

ENFONCEZ-VOUS BIEN CECI DANS LA TÊTE

Souffrez-vous de l'estomac, manquez-vous d'appétit, digérez-vous difficilement?
Après les repas avez-vous des renvois, des lourdeurs, des aigreurs, des maux de tête, des gonflements, des suffocations, des palpitations, des nausées, des maux de cœur, des vomissements?
Êtes-vous devenus tristes, nerveux, mélancoliques, anémiques, neurasthéniques?
Avez-vous souvent la langue chargée, l'haleine repoussante et la gorge desséchée? Avez-vous des cauchemars et des insomnies, tout cela c'est parce que votre estomac est empoisonné par de mauvaises digestions. Prenez donc un cachet de Poudres de Cock avant chaque repas.
Les Poudres de Cock désempoisonnent l'estomac, elles le font digérer, elles le guérissent, elles le remettent à neuf.
Si intolérables que soient vos souffrances, les Poudres de Cock les guériront.
Jamais il n'a existé un stomachique et un digestif aussi efficace, aussi souverain, aussi sûr et aussi facile à prendre que les Poudres de Cock.
Une seule boîte de Poudres de Cock produit bien plus d'effet que de longs mois de n'importe quel autre traitement. On peut se procurer les Poudres de Cock dans toutes les bonnes pharmacies, à 2 fr 50 la boîte avec notice.

Jean & Cie fils Cie, Tailleurs brev. 15, r. du Lombard (au premier)
Vu les événements, nous offr. facil. payem aux empl. banques, adm. et pers. soiv. **Pardessus sur mesure depuis 65 francs.** Coupe soignée. Façon irréprochable 12627
Ouvert les dimanches de 9 heures à midi

Ardoises pour Toitures
Expéditions franco à partir de 3,000 kilos 11514
Emile CLAUTRIAU 34, Rue Simonis, 34 BRUXELLES

Articles Métalliques
EN TOUS GENRES 12135
Découpés - Estampés - Emboutis
JETONS - INSIGNES - MEDAILLES
LAMBERMONT 8 rue Pierre Caddaer Anderlecht-Trams 56, 46, 22

OBJETS PERDUS

Perdu samedi soir vers 6 h. entre Nord-Bourse, portefeuille dame en cuir vert. Rap. c. réc. 110, rue Liedekerke. (12656

Perdu broche en or jaune tenant dans ses serres petit brillant. Rap. contre réc. 142, avenue Richard Neybergh, Laeken. (12598

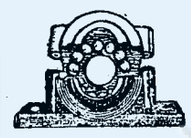
DIVERS

BEURRE ET ŒUFS
Commerçt patenté dem. dépôt ou être intermédiaire. Ecr. N. D. r. du Trône, 130, Ixelles. (M.1209

Bon café à reprendre, Brasserie de l'Union. 23, square Marguerite, Brux. Nord-Est. (12649

Pâtisserie à remettre après fortune faite, sans rayons s. matér. s. march. Ecr. R.B.7, bur. j. 70, r. du Midi. (12639

Suppression du graissage par l'emploi des - PALIERS A BILLES -



Prix de guerre :

20 mill. :	5 fr.	25 mill :	6 fr.
30 » :	7 »	35 » :	8 »
40 » :	9 »	45 » :	10 »
50 » :	11 »	55 » :	12 »
60 » :	13 »	65 » :	14 »

Et en suivant 12571
183, rue des Tanneurs

VERMOUTH TURIN 11941
ADVOCAAT ARACH
Liqueurs :
Maison Wodon
127, rue Brabant (Nord).

Pour cause de décès, pension de famille à rem. 23, r. de la Croix, Ixelles. (M.1211

TABACS

EN DETAIL au prix de gros

Obourg	le livre.	1 75
Semois	»	1.60
Semois supérieur	»	1 75
Roisin supérieur	»	1.50
Roisin ordinaire	»	1 35
Roisin court	»	1.10
Fleur de Roisin	»	1 65
Fleur de Richemond	»	2 25
Maryland	»	1 40
Maryland supérieur	»	1 60
Florula	»	1.50
Portorico	»	1.75
Harlebeke	»	1.35

Bruxelles : 1, Parvis Ste-Gudule et coin de la rue de la Collegiale.
Liége : 13, rue Souverain-Pont. (11204

ESTAMPAGE — EMBOUTISSAGE
Fabrication en masse de tous articles en métal
Articles de quincaillerie, électricité, vélos, etc.
TRAVAIL A FAÇON
Soc. an. L'OUTIL, 7, pl. Colignon, 7, Brux. 9119

ALCOOL DE MENTHE WELLS

L'Alcool de Menthe Wells dissipe rapidement les **maux de cœur et d'estomac,** il est en même temps un excellent dentifrice. Précieux préservatif en cas d'épidémie.
Le flac. de poche. **1.25**; 1/2 flac. **1.50**; le flacon **2.50**; le double flacon **5.00.**
En vente dans toutes les pharmacies
Dépôt général : 864a
Laboratoires THISSEN, Bruxelles

ZYMA FLOUR

Remplace les Œufs
Excellent aliment pour enfants, convalescents et vieillards
DEMANDEZ ZYMA FLOUR dans toutes bonnes épiceries
Dépositaire pour Anvers, Brabant et la Wallonie: 11424
J. LAROCHE, Avenue de Jette, 72
KOEKELBERG - BRUXELLES

POURQUOI? Acheter des produits étrangers ou de mauvaise qualité QUAND LA MANUFACTURE DES PRODUITS **"BELGIK"** fournit cubes Bouillon, Extrait soluble, Sel de Celeri, Piment, Sauce anglaise, etc., de qualité irréprochable et fabriqués sur place. Demandez échantillons et prix
Manufacture à Bruxelles (Saint Gilles)
Bureaux : 36, r. Art. Dansaert (Bourse)
On demande agents bien introduits. (11361

Accoucheuse

Diplômée, 26 ans prat. Reçoit pens. toutes époques Consultations - Discrétion
Madame Bougelet
48 rue de Parme *Porte de Hal* **48**
St-Gilles-Bruxelles 1185

Accoucheuse

30 ans pratique. 1er dipl.
Ex-directr. maternité
Pension, consultations à toute époque.
PRIX MODÉRÉS
Médecin attaché à la maison
44, Rue de la Rivière (Nord) 11716

La Manufacture de
Cigarettes "Belgica"

Malgré la forte hausse des tabacs, je vends toujours ma marque **BELGICA** à l'ancien prix, en maintenant la même qualité.
Bout or, liège et S. B. Prix de vente : boîte de 10 pièces, 10 cent.; boîte de 20 pièces, 20 cent.
H. MARCHAL 12533
404, Rue des Palais, 404, Laeken.

Sels comestibles

pour table, beurre, cuisine, salaisons
-:- Fournis en beaux et solides sacs américains -:-
Arrivages réguliers par bateaux 0891
Toujours grandes quantités disponibles
-:- Zoutfabriek, J.-G. Damman Senior (Zwole) -:-
Agent général : FRÉDÉRIC ARETZ
BRUXELLES : 28, avenue Fonsny (Midi)
GAND : 7, Bronstraat (bij) Gouvernementstr.

Cabinet Medical
19, r. de la Fraternité (donne de la r. de Brabant) BRUXELLES (Nord)
Voies Urinaires
Maladies secrètes
Consultation : 2 fr. de 8 h. du matin à 8 h. soir, dimanche de 8 à 12 12 h. 9175

Accouchement

CONSULTATIONS DISCRÈTES
Pension à toute époque
85 r. de Hennin (mais. av. ... 1229

Impr. G. BONNET, Bruxelles.